

choisir


revue culturelle
n° 670 – octobre 2015

Le Vatican, la Palestine et Israël



Climat
Un Paris pour l'avenir

Curie
Toujours à réformer



***Prière chrétienne
avec la création***

*Nous te louons, Père,
avec toutes tes créatures,
qui sont sorties de ta main puissante.
Elles sont tiennes,
et sont remplies de ta présence
comme de ta tendresse.*

*Fils de Dieu, Jésus,
toutes choses ont été créées par toi.
Tu t'es formé dans le sein maternel de Marie,
tu as fait partie de cette terre,
et tu as regardé ce monde avec des yeux humains.
Aujourd'hui tu es vivant en chaque créature
avec ta gloire de ressuscité.
Loué sois-tu.
(...)*

*Seigneur, saisis-nous
par ta puissance et ta lumière
pour protéger toute vie,
pour préparer un avenir meilleur,
pour que vienne
ton Règne de justice, de paix, d'amour et de beauté.
Loué sois-tu. Amen.*

Pape François

(In Laudato Si')



choisir

n° 670 - octobre 2015

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Pierre Emonet sj

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Céline Fossati, journaliste
Stjepan Kusar, théologien
tél. 022 827 46 75
fax 022 827 46 70
redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens sj
Bruno Fuglistaller sj
Joseph Hug sj
Jean-Bernard Livio sj
Etienne Perrot sj
Luc Ruedin sj

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.-
Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-
CCP : 12-413-1 «**choisir**»
Pour l'étranger : FS 100.-
par avion : FS 105.-
Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

www.choisir.ch / www.jesuites.ch

Illustrations

Couverture : P. Deliss/GODONG
Keffieh et Kippa à Nazareth
p. 4 : NDR
p. 6 : JRS
p. 11 : M. Migliorato/PPP/CIRIC
p. 19 : Action de Carême
p. 22 : Caritas Suisse
p. 32 : Archives d'Etat de la littérature et de
l'art, Moscou
p. 34 : Pathé distribution
p. 37 : RMN / Musée d'Orsay

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Avons-nous le choix ? <i>par Lucienne Bittar</i>	
Hommage	4
Parti en paix. Jean Rotzetter sj <i>par Pierre Emonet</i>	
Spiritualité	8
Bienveillance <i>par Bruno Fuglistaller</i>	
Histoire	9
De la tête aux membres. Réformer l'Eglise <i>par Hubert Wolf</i>	
Théologie	14
Environnement. Jalons pour une conversion <i>par Michel Maxime Egger</i>	
Société	18
Laudato Si'. Un plus pour les ONG chrétiennes <i>par Susann Schüepp</i>	
Politique	21
Un Paris pour l'avenir <i>par Stefan Salzmann</i>	
Politique	24
Le Saint-Siège et la Palestine <i>par David Neuhaus</i>	
Religions	29
Nostra aetate. Plaidoyer pour l'interreligiosité <i>par Christian M. Rutishauser</i>	
Expositions	31
0,10. Le degré zéro de la peinture <i>par Geneviève Nevejan</i>	
Cinéma	34
Ancrés dans leur temps <i>par Patrick Bittar</i>	
Lettres	36
L'invention d'un personnage. Marcel Proust <i>par Gérard Joulié</i>	
Livres ouverts	39
Massacre d'une légion <i>par René Longet</i>	
Chronique	44
Sous les clichés, la Bretagne <i>par Eugène</i>	

Avons-nous le choix ?

Depuis une quarantaine d'années, le new age annonce l'avènement, plus ou moins proche, d'une nouvelle ère pour l'humanité, celle « du verseau », plus emplie de sagesse et d'harmonie, moins belliqueuse que notre ère astrologique actuelle. Pour caricaturer, aux conflits fratricides et aux guerres de religions, à l'obsession matérialiste de nos sociétés, devrait succéder un éveil spirituel des consciences, menant à plus d'harmonie et de paix. Aussi farfelues que ces thèses puissent paraître, il est indéniable que les changements de paradigmes qu'elles annoncent rejoignent les appels de nombreux chrétiens à une révolution culturelle et spirituelle. L'Eglise, retrouvant sa voix prophétique au travers du pape François, ne cesse d'inviter à la conversion urgente des cœurs.

Désastres climatiques, terrorisme, guerres, déplacements en masse de populations... L'humanité n'est certainement ni plus belle ni plus sage qu'hier, mais bien plus interconnectée, avec les électrochocs que cela induit. L'Europe découvre que la Terre n'est pas si grande, qu'elle n'est plus à l'abri des malheurs et des fléaux qui frappent les autres continents, qu'ils s'appellent misère, CO₂ ou Daesh. Des centaines de milliers de migrants d'Afrique et du Moyen-Orient, seuls ou en famille, traversent ses routes et ses campagnes, envahissent ses gares et ses trains, patientent dans des abris de fortune et se révoltent parfois devant ses barbelés. Ils fuient des guerres alimentées par des puissances étrangères, des gouvernements autoritaires ou corrompus, des économies dévastées. Demain, ils traverseront les mers et les déserts, à la recherche cette fois d'un coin de terre fertile, loin de la montée des eaux, des typhons et des sécheresses résultant du réchauffement de la planète.

Cette vision catastrophique, pronostiquée depuis longtemps par les spécialistes du climat et des flux migratoires, fait son chemin dans nos sociétés, pourtant habiles à jouer du déni.¹ Le pape François est devenu l'un des maîtres d'œuvre de cette entreprise de conscientisation. Sans relâche, il appelle l'Eglise, les collectivités et les individus à affronter ces réalités. Ainsi, dans son encyclique *Laudato Si'* sur l'environnement, il demande à chacun d'ouvrir grand les yeux. Mais

comme une lucidité sans espérance ne conduit à rien de bon, il affirme sa conviction que le Bien est plus fort que le Mal et invite à une conversion écologique.² Face aux drames des réfugiés, là encore, il exhorte chacun à se déplacer, « pour exprimer la proximité de l'Évangile », et chaque paroisse à accueillir des migrants.³

Les appels du Saint-Père rejoignent dans leurs questionnements nombre d'Européens et de Suisses. La compassion et la solidarité pourraient bien se révéler plus fortes que la peur cette fois ! Car ce sont les cœurs des hommes et des femmes qui sont touchés, et beaucoup se demandent comment aider les migrants. Du milieu du chaos, nous serions en train d'assister à une révolution des mentalités, que d'aucuns appellent de leurs vœux. Une centaine de théologiens suisses, catholiques et réformés, dont le jésuite Christoph Albrecht, ont élaboré cet été une Charte de la migration, qui propose une alternative au postulat « réfugiés = problèmes » et qui évalue les mesures à prendre à l'aune de la justice.⁴ Sur son site internet, Caritas suisse déclare pour sa part que le meilleur moyen d'aider les migrants est de leur faire sentir avant tout qu'ils sont les bienvenus : « Cherchez le contact avec les gens. Faites preuve de courage civique. Contrez les messages xénophobes. » Et pour bien prendre la pleine mesure de cette mutation, il suffit de réécouter les propos tenus par Mauro Poggia, conseiller d'Etat genevois MCG,⁵ dans le Journal du matin de la RSR, le 15 septembre dernier. Il affirme qu'il n'y a plus de choix, qu'il faut gouverner avec la perspective réfugiés et investir pour « leur donner un avenir ».

Même s'il y a urgence, ces « révolutions culturelles » auxquelles nous sommes appelés auront besoin de temps pour devenir effectives. Car pour être efficaces, comme l'a expliqué le Père général jésuite Adolfo Nicolás lors d'une récente intervention, nos conversions intellectuelle, morale et religieuse doivent être spontanées et non raisonnées.⁶ Elles doivent être accompagnées d'une conversion plus profonde, celle de notre subconscient. Tout un programme !

Lucienne Bittar



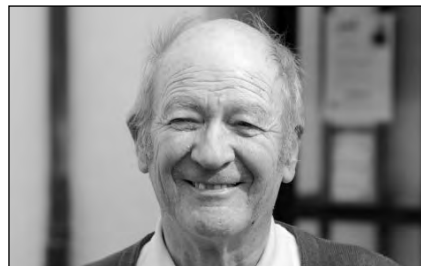
- 1 • Voir l'article sur la Conférence de Paris, aux pp. 21-23 de ce numéro.
- 2 • Voir l'article de **Michel Maxime Egger**, aux pp. 14-17 de ce numéro.
- 3 • A la suite de cet appel, comme d'autres communautés de Suisse, le Centre spirituel jésuite Notre-Dame de la Route, à Villars-sur-Glâne (FR), a décidé d'accueillir provisoirement une quarantaine de réfugiés dans ses locaux momentanément inoccupés.
- 4 • Voir www.jesuites.ch, page *news/réseau jésuite*.
- 5 • Mouvement citoyen genevois, un parti populiste de tendance xénophobe.
- 6 • Semaine de réflexion sur l'actualité de la vocation monastique ou religieuse, Taizé, juillet 2015. Lire cette intervention sur www.choisir.ch.

Parti en paix

Le 31 août dernier, Jean Rotzetter sj est entré dans la Lumière. Il est parti entouré des siens et dans la paix, à l'âge de 86 ans. Ordonné prêtre pour le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, il avait rejoint la Compagnie de Jésus en 1959. Après avoir été Père spirituel au Grand et au Petit Séminaires du diocèse de Sion et y avoir enseigné l'ascèse et la mystique, il fonda avec un groupe de femmes et d'hommes une Fraternité, qui donna naissance au Centre de formation et de spiritualité Notre-Dame de la Route à Villars-sur-Glâne (Fribourg), dont le rayonnement s'est étendu bien au-delà des frontières de la Suisse.

Personnalité charismatique, capable de nouer des liens avec toute personne sans distinction, Jean avait le précieux talent de faire exister ceux et celles qui s'adressaient à lui. Le rencontrer, c'était renouer avec le meilleur de soi-même pour reprendre la route avec confiance et le goût renouvelé de Dieu. Profondément ancré dans la réalité, attentif à la vie concrète et à la capacité de résilience plus qu'aux grands principes, Jean le terrien emmenait ses retraitants dans de surprenantes retraites itinérantes où, été comme hiver, la nature contemplée et interrogée parle du Royaume intérieur et de la Présence ineffable.

Jean avait en lui le réalisme et le bon sens du paysan, plus intéressé par la qualité du sol et la germination de la moisson que par les belles théories. Dans le droit fil des premiers jésuites, il avait compris que la proximité et l'amitié sont les conditions d'un apostolat



efficace. Prêtre plus fraternel que paternel, il avait fait de Notre-Dame de la Route un lieu de convivialité et de discernement où chacun se sentait pleinement accueilli et respecté. Un sourire de bonté, une porte toujours ouverte, le respect de l'hôte ont créé ce biotope bienfaisant qui permettait à des personnes venues de tous horizons de renouer avec la source.

L'art subtil du discernement exige une liberté totale. Jean, l'accompagnateur, y excellait. Parce qu'il avait lui-même souffert des carcans imposés par ceux qui prétendent connaître les secrets de Dieu, il se méfiait comme de la peste des gardiens du Temple, qui lient des fardeaux qu'eux-mêmes ne portent pas. Nullement contestataire mais en toute indépendance d'esprit, Jean allait à l'essentiel, au-delà des institutions et des traditions obsolètes qui étouffent la source intérieure. Seule comptaient la Présence divine dans le fond de l'être et la liberté d'une réponse personnelle.

Merci, Jean, pour la douce obstination avec laquelle tu nous as ramenés à l'essentiel !

Pierre Emonet sj

 ■ Info

Mariages de mineurs en Indonésie...

La Cour constitutionnelle indonésienne a avalisé en juin 2015 les mariages de filles mineures. Les juges ont considéré que les filles de 16 ans ou moins étaient « adultes » et « prêtes » pour le mariage. Selon l'activiste des droits humains Nursjahbani Katjasungkana interrogé par *Asia News*, cette décision pourrait faciliter la pratique du mariage forcé, en particulier avec des adolescentes.

De récentes études ont démontré qu'en violation de la loi, 20 % des mariages en Indonésie impliquaient des enfants entre 13 et 15 ans, et 39 % entre 15 à 17 ans, des filles très majoritairement. (*cath-info/réd.*)

...et au Brésil

Un rapport publié en septembre par l'ONG brésilienne Promundo, qui étudie depuis 1997 les questions de genre, révèle qu'au moins 88 000 garçons et filles brésiliens entre 10 et 14 ans étaient mariés en 2010. Le chiffre grimpe à 567 000 pour les 15 à 17 ans. Le rapport est élaboré à partir des chiffres du recensement de 2010. Il comprend également les résultats d'une étude qualitative menée en 2014 par des chercheurs de l'Université fédérale du Para, dans le nord du pays, auprès de plusieurs dizaines de jeunes filles mineures mariées et de leurs conjoints majeurs, mais aussi de travailleurs sociaux dans le domaine de l'enfance. Les principales raisons de ces unions sont les grossesses précoces, la pauvreté et la volonté de fuir les violences domestiques ou les abus sexuels commis au sein des foyers. Les épouses ont 15 ans en moyenne et ont généralement neuf ans de moins que leurs conjoints.

Pour rappel : le mariage des enfants est reconnu internationalement comme une violation des droits humains ; le Brésil a ratifié en 1990 la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant ; l'âge minimum légal pour se marier au Brésil est fixé à 18 ans, avec quelques exceptions reconnues par le Code civil.

La première est que les mineurs peuvent se marier à partir de 16 ans sous condition du consentement des parents. La seconde, que la jeune fille peut se marier avant ses 16 ans en cas de grossesse. Et la dernière exception indique que le mariage est permis avant 16 ans pour éviter « d'imposer une peine » en cas de viol : autrement dit, un violeur peut éviter une punition s'il se marie avec sa victime. (*cath-info*)

 ■ Info

L'éducation sous le feu

Dans un rapport intitulé *Education Under Fire*, publié le 2 septembre dernier, l'UNICEF révèle que plus de 13 millions d'enfants du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (40 % des enfants en âge d'être scolarisés !) ne peuvent pas se rendre à l'école en raison des conflits qui ébranlent la région. Un constat d'autant plus désastreux que l'objectif de « l'éducation pour tous » semblait abordable dans ces régions il y a quelques années seulement.

D'après ce rapport, « les attaques à l'encontre des écoles et des infrastructures scolaires sont l'une des raisons majeures de l'absentéisme scolaire ». En Syrie, pays qui enregistrait autrefois l'un des taux les plus élevés d'alphabétisation, le conflit a réduit à néant plus de vingt ans de développement de l'accès à l'éducation. Et rien qu'en Syrie, en Irak, au Yémen et en Libye, près de

9000 écoles sont hors d'usage parce qu'elles ont été « endommagées ou détruites, qu'elles sont utilisées comme abris pour les populations déplacées ou sont sous le contrôle des parties au conflit ». En outre la peur pousse des milliers d'enseignant(e)s à abandonner leur poste et des parents à garder leurs enfants à la maison par crainte de ce qui pourrait arriver sur le chemin de l'école... ou même à l'école.

Cet effondrement de l'enseignement est un des facteurs qui poussent les familles à fuir vers la Jordanie, le Liban et la Turquie, conduisant les systèmes scolaires de ces pays à une lourde surcharge. Plus de 700 000 enfants réfugiés n'y sont pas scolarisés.

Le rapport met en lumière un autre problème alarmant : les enfants non assis sur les bancs de l'école sont souvent au travail et exploités. (International de l'éducation/UNICEF/réd.)

■ Info

Peindre la migration

« J'ai peint ce tableau après avoir eu des nouvelles de mes amis qui ont réussi à arriver en Europe. Ils sont passés par la Libye et risquent tout pour aller en Italie par la mer Méditerranée. Ils ont finalement réussi à monter sur

un bateau, mais maintenant il n'y a personne pour les sauver... Les trafiquants sont restés sur la côte et les ont envoyés en mer sans capitaine. La personne qui commande le bateau est elle-même un réfugié et ne sait pas comment agir. » (Michael Araya, 24 ans)



Dans le camp pour réfugiés de Mai Aini, en Ethiopie, le Service jésuite des réfugiés (JRS) propose des cours d'expression artistique. Les jeunes participants peuvent y dévoiler leurs rêves, leurs craintes et leurs souvenirs. Ces peintures sont exposées à l'occasion d'événements dans le camp et utilisées pour renforcer la prise de conscience des dangers de la migration secondaire.

Plus de 130 000 Erythréens ont traversé la frontière pour se réfugier en Ethiopie. La plupart sont des jeunes gens qui fuient seuls, avant l'âge de la conscription militaire, de durée indéfinie en Erythrée. Ainsi 80 % des réfugiés de la région du Debub, en Ethiopie, ont moins de 24 ans. Ceux qui traversent la frontière risquent leur vie car la stricte politique érythréenne du « tirer pour tuer » n'épargne personne.

Même si les jeunes du camp de Mai Aini ont accès à l'éducation, beaucoup se sentent piégés. Ils ont de fait peu de chances de quitter le camp pour faire des études ou travailler. Les réinstallations sont rares. Profitant de l'énergie et des rêves de ces jeunes, des passeurs en convainquent certains d'entreprendre le voyage vers l'Europe. Le long de la route, beaucoup sont torturés et enlevés (des trafiquants d'êtres humains extorquent ainsi de fortes sommes d'argent à leurs familles à l'étranger ou en Erythrée). Environ 32 000 Erythréens ont cependant atteint les côtes italiennes en 2014. C'est la plus grande communauté africaine à entreprendre la traversée de la Méditerranée. (Angela Wells - JRS/réd.)

Vous pouvez découvrir plus d'œuvres de ces réfugiés sur le site du JRS Dispatches (jrs.net).

■ Info

Eglise et FN

Le quotidien *La Croix* (28.08.15) a rappelé que l'Eglise catholique de France n'a cessé de répéter son désaccord avec les thèses du Front national (FN), dès le moment où le parti a commencé à monter en puissance. La première prise de position de la hiérarchie catholique à son encontre date de 1984. L'un des slogans frontistes de cette époque (*Voter Le Pen, c'est voter Dieu*), ainsi que l'organisation d'une messe lors d'un rassemblement lyonnais du FN, le jour de l'épiphanie, avait ulcéré l'épiscopat. Par la suite, les évêques ont régulièrement condamné l'instrumentalisation du christianisme par cette formation d'extrême-droite. L'Eglise a également sévèrement dénoncé le rejet des étrangers manifesté par le parti, une position jugée incompatible avec les valeurs de l'Evangile. (*La Croix/cath-info/réd.*)

■ Info

Une page pour les réfugiés

L'œuvre d'entraide catholique Caritas Suisse a ouvert sur son site internet une page destinée à coordonner l'aide des particuliers aux réfugiés (www.caritas.ch/fr/agir/aider-les-migrants/). La plateforme offre conseils, informations et liens aux personnes désireuses d'apporter leur contribution. Caritas Suisse précise toutefois que les personnes désireuses de mettre une chambre ou un appartement à la disposition de réfugiés doivent s'adresser à l'office compétent de leur commune ou canton. (*com./réd.*)

■ Info

Drones et humanitaire

Des exercices avec des drones ont eu lieu en septembre à Tramelan (BE). Objectif : permettre à l'ONG chrétienne Medair, spécialisée dans l'intervention d'urgence après des catastrophes, de se préparer pour une prochaine utilisation. « A ma connaissance, Medair est la seule ONG qui utilise effectivement des drones sur le terrain », explique sa chargée de communication Nathalie Fauveau. « La Croix-Rouge s'intéresse aussi à l'utilisation de drones », complète-t-elle.

Sur une zone touchée par une catastrophe, le drone rend d'innombrables services : cartographie pour localiser les différents villages et évaluer leurs besoins en aide, repérage de fissures sur un bâtiment susceptible de s'effondrer... Medair a déjà utilisé des drones aux Philippines et au Népal et est convaincue que ces machines sont d'une aide précieuse pour les sauveteurs. « Avant, il nous arrivait d'avoir recours à des hélicoptères, mais en situation d'urgence les demandes sont bien plus nombreuses que les machines disponibles », explique Nathalie Fauveau. Par ailleurs, les images fournies par les drones sont précieuses pour les collectes de fonds.

Aujourd'hui, l'utilisation des drones dans le civil se diversifie : estimation du volume de matériaux excavés dans des fouilles archéologiques, besoins en engrais d'un sol ou évaluations de populations d'animaux. Ce ne sont là que quelques-unes des utilisations proposées par les startups spécialisées dans leurs conceptions. (Joël Burri - *Protest info*)

Bienveillance

Au début des Exercices spirituels, au paragraphe 22, Ignace recommande à celui ou celle qui accompagne le processus, ainsi qu'à celui ou celle qui le suit, de toujours « sauver la proposition de l'autre ». Il s'agit de développer une attention bienveillante à l'égard de ce que vivent accompagnateur et accompagné. Seul cet accueil mutuel permettra à l'accompagné de construire son propre chemin.

L'accompagnateur qui ne saurait faire preuve de ce présupposé positif ne pourra pas aider véritablement la personne qui s'en remet à lui. Peut-être même sera-t-il tenté de faire entrer l'accompagné dans un moule correspondant à ses propres aspirations ... mais certainement pas aux besoins de l'accompagné. L'inverse est aussi vrai, car l'accompagnateur ne pourra pas prodiguer une parole pertinente si l'accompagné ne lui fait pas confiance. Rien ne pourra se passer sans bienveillance réciproque.

Ignace préconise cette bienveillance parce qu'il sait d'expérience que Dieu parle au cœur de chacun d'une manière particulière. Il utilise les « mouvements intérieurs », ce qui bouge en chacun et qui, pour celui qui avance dans la relation à Dieu, le conduit à davantage de vitalité et de confiance. Ce n'est que dans la mesure où ce qui est vécu peut être partagé dans le respect et la confiance, où des mots peuvent être mis sur ce qui a été expérimenté, que l'accompagné peut

véritablement prendre conscience de ce que Dieu l'appelle à vivre.

Cette attitude est essentielle dans le processus des Exercices, qu'ils soient donnés en retraite ou « dans la vie », mais elle me paraît tout aussi fondamentale dans notre quotidien. Car l'existence réserve bien des surprises et des difficultés. Un premier pas pour les affronter est de reconnaître ce qu'elles déclenchent en nous, comment elles nous « travaillent », et non de faire l'impasse dessus. Or la bienveillance dont parle Ignace est justement ce mouvement où nous reconnaissons ce qui est, puis décelons ce qui pourrait être pour avancer dans la confiance. Et non pas une sorte d'auto indulgence complaisante.

Faire confiance à ce qui bouge en nous, faire confiance à l'autre pour le lui partager, puis accueillir sa parole : ce mouvement de va-et-vient conduit à davantage de vie, mais comporte un risque, c'est vrai. Cependant si nous n'osons pas le courir, rien de nouveau et de beau ne pourra se produire.

Bruno Fuglistaller sj

De la tête aux membres

Réformer l'Eglise

●●● **Hubert Wolf**, Münster

Prêtre, professeur d'histoire de l'Eglise à l'Université de Münster

« Il est beau de penser à la curie romaine comme à un modèle en miniature de l'Eglise, c'est-à-dire comme à un "corps" qui cherche sérieusement et quotidiennement à être plus vivant, plus sain, plus harmonieux et plus uni, en lui-même et avec le Christ. » C'est avec des mots chaleureux que le pape François a repris, lors de ses vœux à la curie romaine de Noël passé, le langage métaphorique de l'apôtre Paul. Mais à la consternation des dignitaires réunis, ce n'est pas une tranquille homélie qui est venue ensuite, mais une rude philippique. Diagnostic du pape : la curie serait « exposée à des maladies, des dysfonctionnements et des infirmités ». Le Saint-Père a aussitôt enchaîné avec une liste de quinze « maladies de la curie », allant de l'absence d'autocritique à la soif de pouvoir et de biens mondains, en passant par l'accusation de froide bureaucratie, d'hypocrisie et du manque d'humour. Une critique aussi radicale de la part d'un pape à sa curie, exprimée publiquement, est pratiquement sans précédent dans l'histoire de l'Eglise. C'est seulement dans le contexte de la division commençante de l'Eglise, au début du XVI^e siècle, qu'on trouve un texte comparable : « Nous savons que depuis quelques années déjà ce Saint-

Siège a été marqué par des abus nombreux et abominables autour des choses sacrées et par des offenses aux commandements divins, et même qu'en vérité tout a été perverti. Il n'est donc pas étonnant que la maladie se soit étendue de la tête aux membres, c'est-à-dire des papes aux responsables de l'Eglise en-dessous d'eux. Nous tous - prélats et simples clercs - avons dévié du droit chemin, chacun n'avait en vue que sa propre carrière, et du coup il y a beau temps qu'il n'en est plus un parmi nous, pas même un, qui fasse le bien. » Ces formules sont d'Adrien VI (1522-1523) et sont au centre de la confession des fautes qu'il demanda à son légat de faire à la Diète de Nuremberg, en janvier 1523, pour répondre aux critiques des réformateurs contre le pape et la curie. Adrien VI promit que « nous ferons tous les efforts nécessaires pour qu'en priorité soit réformée cette curie dont est sorti tout le mal... », et ajouta : « Nous nous sentons d'autant plus tenu d'agir en ce sens que le monde entier désire ardemment une telle réforme. »

Il semble que le pape François soit de même décidé à réformer l'Eglise à partir de sa tête. Comme chacun sait, il a déjà entrepris les premiers pas dans ce sens en mettant en place un conseil de

En février 2015, un consistoire des cardinaux consacré à la réforme de la curie s'est tenu au Vatican. La question centrale posée est celle de la décentralisation dans l'Eglise. Comme l'a énoncé le pape, le but n'est pas tant d'améliorer les performances administratives de l'Eglise que de « favoriser une évangélisation plus efficace ». Un débat vieux comme la curie (XI^e siècle), comme le démontre ce petit détour par l'histoire.

cardinaux dont les membres n'appartiennent pas à la curie. Cette commission, totalement inédite, latérale et transversale par rapport aux institutions romaines, est chargée de préparer de nouvelles mesures de réforme.

Un biotope

De quoi s'agira-t-il ? Il n'y aurait pas grand avantage à changer ici ou là un dignitaire peu apprécié, qui se serait fait remarquer par un degré particulièrement avancé d'« Alzheimer spirituel » ou de « schizophrénie existentielle ». En effet, même si la politique de recrutement de la curie doit être remise en question, il faut éviter de chercher prioritairement l'origine des maux dans les manquements de personnalités individuelles. Ils ont des causes plus profondes. La curie constitue à l'évidence un biotope spécifique, où certaines maladies peuvent prospérer dans des conditions favorables.

Les médias ont plus d'une fois attribué des erreurs - comme la levée d'excommunication de l'évêque négationniste Williamson - au style de gouvernement personnel de Benoît XVI (2005-2013). Mais cette interprétation est insuffisante, car la concentration de toutes les décisions sur le pape est devenue fondamentalement, à partir du XX^e siècle, un problème structurel du Vatican. Seule une réforme d'ensemble, entreprise résolument, pourra apporter la guérison. Il sera nécessaire d'instituer des forums pour des échanges publics, d'où pourront sortir des idées stimulantes. Mais on utilisera aussi des commissions, dont les membres présentent en toute conscience leur opinion quand ils ont à conseiller le pape et à le préserver de décisions inopportunes.

Balancier

Il y a d'ailleurs déjà eu dans le passé, incontestablement, des instances curiales qui conseillaient collégialement le pape, avant tout le Consistoire et la Congrégation pour les affaires extraordinaires de l'Eglise. Ainsi, à partir du synode de Sutri (1046), l'influence des cardinaux s'étant accrue de façon décisive, Henri III déposa trois papes en concurrence et entama, avec Suidger de Bamberg qui avait pris le nom de Clément II, l'ère de ce qu'on a appelé la « réforme de la papauté ».

L'empereur tenta de donner un caractère durable à la réforme romaine en revalorisant le Collège des cardinaux, lui aussi composé de gens venus du nord des Alpes et favorables aux réformes. Se mit ainsi en place, aux côtés du pape, un Sénat permanent censé le conseiller et le contrôler à propos de toutes les questions importantes, et avant tout le maintenir sur une ligne réformatrice.

A cette époque, le nombre des cardinaux oscillait entre douze et vingt-cinq. Il s'agissait donc toujours d'un groupe restreint. La forme appropriée de participation au Collège cardinalice qui s'instaura fut le Consistoire, au sein duquel tous les cardinaux présents à Rome se réunissaient autour du pape. Il se tenait au moins trois fois par semaine, et même quotidiennement à certaines périodes. Le pape devait informer les cardinaux des décisions en suspens et leur demander leur avis.

Mais au fil du temps, les papes ne cessèrent de déposséder le Consistoire de ses pouvoirs. Avec sa réforme décisive, Sixte V (ou Sixte Quint, 1585-1590) fit pour la première fois de la curie un organe de gouvernement. Il éleva le nombre des cardinaux à soixante-dix. Cette

inflation des fonctions diminua considérablement leur influence individuelle. Sixte V établit aussi quinze Congrégations permanentes de cardinaux.

Progressivement, le secrétariat personnel du pape gagna en importance et reçut, au début du XVII^e siècle, le nom de Secrétairerie d'Etat ; plus tard la direction en sera toujours confiée à un cardinal. Ce secrétariat finit par devenir l'organe politique prépondérant de la curie, et son contrepoint dans le domaine de la foi devint l'Inquisition. En même temps, la communication entre les dicastères particuliers se réduisit de plus en plus à une portion congrue.

Au pape seul désormais était réservée la vision sur l'ensemble du système. Cette carence fut reconnue après la grande catastrophe politique de l'Eglise au début du XIX^e siècle, après que Napoléon eut occupé les Etats pontificaux et traîné le pape en exil en France. C'est pourquoi Pie VII, dès son retour à Rome en 1814, créa la Congrégation pour les affaires extraordinaires, dont la compétence devait s'étendre à toutes les affaires politiques importantes concernant l'Eglise.

A cette Congrégation appartenaient les cardinaux de curie les plus influents, ainsi que la majorité des préfets ou des membres les plus en vue d'autres Congrégations importantes. Elle était toujours convoquée par le pape quand il avait besoin de conseils sur des questions délicates. Au XIX^e siècle encore, les cardinaux discutaient, sur la base de rapports écrits circonstanciés dus à des experts, de toutes les

questions importantes de politique ecclésiastique comme les concordats, les relations de la curie avec divers Etats et types d'Etats, le droit de vote actif et passif des catholiques, les nominations aux sièges épiscopaux ou encore la question de la guerre et de la paix. La plupart du temps, ils rédigeaient des propositions de décisions minutieusement pesées, avec toutes les garanties juridiques et politiques, et le pape les reprenait généralement à son compte.

En termes modernes, la façon de travailler de cette Congrégation fait penser à l'activité d'un cabinet ministériel. Grâce à elle, Pie VII amena les plus importants « ministres » de la curie à échanger entre eux sur des thèmes centraux.

Que devint cette Congrégation par la suite ? Plusieurs papes après Pie VII se servirent abondamment de ce « Conseil de sécurité pontifical ». Mais Pie XI (1922-1939) rompit radicalement avec la pratique de ses prédécesseurs. Il ne convoqua pratiquement plus de session des cardinaux. Avec lui, les méca-

*Consistoire extraordinaire pour la réforme de la curie (février 2015).
De g. à d. : card. O'Malley, card. Sodano, pape François, card. Pasinya*



nismes de contrôle de la primauté pontificale furent systématiquement écartés et les Congrégations aux compétences spécifiques laissées de côté. Désormais le pape décidait seul, la plupart du temps lors d'audiences privées où le cardinal secrétaire d'Etat exposait des questions en suspens.

Un nouveau Superman

Ce fut Paul VI (1963-1978) qui imposa en 1967 une réforme de la curie. A côté des Congrégations, des Services et des Tribunaux, apparut une série d'autres Conseils et Secrétariats dont étaient désormais membres non plus seulement des cardinaux de curie, mais aussi des évêques diocésains du monde entier. La curie fut internationalisée. Le mandat de ses collaborateurs ne devait pas excéder cinq ans.

Un pas déterminant fut accompli avec la nouvelle promotion du Secrétariat d'Etat au rang de « super-ministère ». Jusqu'à nos jours, le cardinal secrétaire d'Etat n'est pas seulement le ministre des Affaires étrangères : il est aussi le chef du gouvernement du pape et le coordinateur de toute la curie. Ce système de pouvoir aurait peut-être des chances de fonctionner si le secrétaire d'Etat était à la hauteur de cette tâche gigantesque en matière de connaissance du droit, de technique administrative, de communication, de théologie, de vie spirituelle et des dons humains. Mais pour réunir toutes ces qualités, il faudrait qu'il soit Superman ! Ce système ne peut donc pas fonctionner.

Désir de subsidiarité

Quelles décisions alors devraient être prises pour la curie elle-même, dont les membres sont souvent éloignés des problèmes de pastorale des Eglises locales ?

Le principe de subsidiarité pourrait être une solution. Pie XI l'a formulé magistralement en 1931 : « Comme ce que l'individu est capable de réaliser par sa propre initiative et ses propres forces ne saurait lui être retiré et assigné à l'activité de la société, c'est un déni de justice que de renvoyer ce que les collectivités plus petites et de rang inférieur peuvent réaliser et mener à bonne fin à la collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé. »

Ce principe de subsidiarité est devenu un « succès d'exportation » de la doctrine sociale catholique. En Allemagne, il a été revendiqué autant pour l'« économie sociale de marché » que pour le fédéralisme des *Länder*. Sauf que, y compris dans l'Eglise catholique elle-même, il n'a jamais été appliqué. Au contraire, c'est le centralisme romain qui a triomphé, laissant de moins en moins de liberté d'action « aux collectivités plus petites » que sont les diocèses et les communautés paroissiales. Le synode des évêques de 1985 mit en doute le fait que le principe de subsidiarité en général puisse s'appliquer à l'Eglise. Pourtant, Pie XII (1939-1958) déjà avait expressément déclaré que la subsidiarité était compatible avec la doctrine catholique. Et l'image de l'Eglise du concile Vatican II est essentiellement marquée par ce principe.

Le pape François s'oriente aussi, semble-t-il, dans cette direction. Il a déclaré dans une interview : « Les dicastères romains (Congrégations, Conseils ainsi que les autres Services) sont au service

du pape et des évêques. Ils doivent aider les Eglises locales ou les Conférences épiscopales. Les affaires sont mieux traitées sur le terrain. » Le Saint-Père n'a pas argumenté autrement dans sa lettre apostolique *Evangelii gaudium*, où il accorde même aux Conférences épiscopales « une autorité doctrinale authentique ».

Peut-être certaines questions pourront-elles relever bientôt dans l'Eglise de décisions et de solutions à l'endroit même où elles sont nées : choix de candidats aptes à devenir évêques, sort réservé aux divorcés remariés, direction des communautés par des laïcs, autorisation de prêcher accordée à des théologiens laïcs, célébrations œcuméniques le dimanche matin à l'occasion de jubilés d'associations...

Un destin risqué

L'histoire de l'Eglise tient donc à disposition des options, à la fois éprouvées et très actuelles, permettant des réformes. Et *re-formare* ne signifie à l'origine rien d'autre que « revenir à la forme ancienne » bonne et éprouvée, en écartant les formations défectueuses apparues entre-temps. Le regard précis sur les traditions a certes souvent quelque chose de subversif, car la position du pape, de l'évêque et en général du clergé n'a pas toujours été aussi irréprochable qu'aujourd'hui. Les réformes de structures présentées ici ne le sont qu'à titre d'exemple pour d'autres possibilités.

Il y eut des époques où les évêques étaient élus par tous et dirigeaient leurs diocèses collégialement avec le Chapitre de la cathédrale. Des laïcs jouissaient d'une grande autorité, et des femmes agissaient pratiquement comme des évêques. Le passé indique

donc des chemins vers plus de démocratie, de liberté, d'égalité des droits dans l'Eglise. Il ne saurait y avoir le moindre doute que ces modèles confirmés sont compatibles avec le catholicisme. L'Eglise a toujours été multiple, elle n'a cessé de se transformer et doit continuer à se transformer.

Avec Jorge Mario Bergoglio, croît l'espérance de réformes depuis longtemps en souffrance. Qu'il ait justement pris le nom du Poverello est un signe dont le caractère révolutionnaire reste sous-estimé. En effet, saint François n'était pas un doux et pieux rêveur, mais un rénovateur radical, qui échappa de justesse à l'accusation d'hérésie. Le pape François aura besoin d'alliés influents pour faire passer ses réformes et échapper au sort de son prédécesseur Adrien VI.

Né à Utrecht, celui-ci fut perçu comme un intrus à Rome. Son style de vie sobre et austère, son renoncement à la pompe de l'autocélébration pontificale, sa piété simple furent rejetés dans la Rome de la Renaissance. Brisé, Adrien VI mourut après un pontificat de tout juste treize mois. Une phrase de Pline l'Ancien orne sa tombe dans l'église Santa Maria dell'Anima à Rome et indique exactement la raison de son pontificat tragique : « Quelle douleur de voir l'action du meilleur homme du monde dépendre de l'époque où elle a lieu ! »

H. W.

(traduction Jean-Louis Schlegel)

Pour en savoir plus :
Hubert Wolf,
*Krypta. Unterdrückte
Traditionen der
Kirchengeschichte*,
Munich, C.H. Beck
2015, 232 p.

Environnement

Jalons pour une conversion

●●● **Michel Maxime Egger**, Lausanne
Théologien, spécialiste d'écospiritualité¹

Les Assises chrétiennes de l'écologie, qui ont réuni plus de 2000 personnes fin août à Saint-Etienne, l'ont montré : il y aura un avant et un après « Laudato Si' » dans l'Eglise catholique. Le pape appelle chaque habitant de la Terre à une conversion radicale par étapes, synthétisées et analysées ici.

L'encyclique du pape François *Laudato Si'*, la première consacrée à l'écologie, sera pour longtemps une source d'inspiration et d'encouragement pour les défenseurs de la nature, les chrétiens d'abord (trop nombreux à avoir pris « l'habitude de se moquer des préoccupations pour l'environnement »). François rappelle que la protection de la création n'est « pas facultative ni un aspect secondaire dans l'expérience chrétienne ». Son message s'adresse à « chaque personne qui habite cette planète », car on ne pourra pas sauvegarder notre « maison commune » sans « les talents et l'implication de tous, [...] chacun selon sa culture, son expérience, ses initiatives et ses capacités ». On peut certes regretter certaines lacunes (le nucléaire, la dimension féminine, la surconsommation de viande, le rôle du jeûne), des ambiguïtés (les OGM), des positions problématiques (la croissance démographique), la persistance - sous une forme heureusement très atténuée - de liens discutables entre le défi écologique et des questions bio-éthiques. Mais ne faisons pas la fine bouche : le texte est fondateur et fort.

1 • Auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'homme et l'environnement, dont *Soigner l'esprit, guérir la Terre* (voir choisir n° 669, septembre 2015, p. 41). (n.d.l.r.)

2 • Voir les pp. 21-23 de ce numéro. (n.d.l.r.)

Pas seulement par sa puissante dimension politique (soulignée par les médias en lien avec le Sommet sur le climat qui aura lieu à Paris²) mais aussi par sa profondeur spirituelle. Le pape appelle à rien de moins qu'à une métanoïa personnelle et collective. On peut résumer cette conversion écologique en quatre moments, selon une démarche qui se veut holistique, à la mesure de la complexité du réel où « tout est lié », soutendu par le mystère de la Trinité.

Lucidité et espérance

Premier moment : la lucidité ou le repentir, cher au patriarche orthodoxe Bartholomée I^{er}, cité - une première ! - au même titre que les papes précédents. « Nous n'avons jamais autant maltraité ni fait de mal à notre maison commune qu'en ces deux derniers siècles. » La Terre est malade de la démesure de l'être humain qui l'exploite de manière « inconsidérée » et devient à son tour victime de ces abus.

Fustigeant le déni, l'« opposition des puissants » qui font passer leurs « intérêts immédiats » au détriment du « bien commun » ainsi que le manque de réaction de la politique « soumise à la finance », François appelle à ouvrir grand les yeux sur les dévastations, comme le réchauffement climatique,

l'érosion de la biodiversité ou l'épuisement des ressources naturelles.

Il ne s'agit toutefois pas seulement d'être informé, mais, plus profondément, d'« oser transformer en souffrance personnelle ce qui se passe dans le monde ». Dans la conscience que les cris et la fragilité de la Terre - nouveau « pauvre parmi les plus abandonnés et maltraités » - sont indissociables de la clameur et de la vulnérabilité des populations défavorisées. L'écologie vue par François est intégrale. Elle requiert de lier sauvegarde de la création et justice sociale, dans l'urgence morale d'une solidarité inter-et intra-générationnelle.

Seule, la lucidité cependant peut vite conduire au désespoir. C'est pourquoi François contrebalance son constat alarmant par une espérance brûlante, la conviction que la vie de l'Esprit est plus forte que le mal. Si Dieu octroie la liberté à ses créatures, il ne les abandonne pas. « Tout n'est pas perdu. » Capables de se dégrader à l'extrême, les êtres humains possèdent aussi la capacité de se « regarder avec honnêteté », d'« opter de nouveau pour le bien et se régénérer, au-delà de tous les conditionnements mentaux et sociaux qu'on leur impose ».

Nouveau modèle

Deuxième moment : le changement de paradigme. Si l'on veut répondre en profondeur à la crise écologique, il ne faut pas s'arrêter aux symptômes, mais descendre jusqu'à ses racines. Celles-ci ont à voir avec le paradigme qui sous-tend le système économique dominant, fondé sur la maximalisation du gain et l'illusion d'une croissance infinie.

Le pape le souligne : contrairement à ce que les apôtres du *business as usual* veulent nous faire croire, les véritables solutions ne pourront pas être partielles ni isolées. Elles ne viendront ni de la technologie ni du marché ni des lois. Les « prévisions catastrophistes, qui ne peuvent plus être considérées avec mépris ni ironie », invalident les remèdes qui ne seraient que des demi-mesures : « Les justes milieux retardent seulement un peu l'effondrement. » La crise est systémique et demande des solutions intégrales. Elle est liée à une « dégradation morale de l'humanité » et implique un renouveau éthique et spirituel.

La conversion écologique passe par un profond changement des modes d'être (vers moins d'individualisme), des styles de vie (vers la sobriété joyeuse), des modèles de production et consommation (vers une décroissance sélective), des structures de pouvoir (vers plus de participation et de transparence), ainsi que des relations Nord-Sud (vers moins d'inégalité). Elle exige aussi une autre manière de concevoir le progrès, de comprendre l'économie et surtout de regarder la création et la place de l'être humain en son sein.

C'est ici, en particulier, que le christianisme a un rôle à jouer. Pas parce qu'il détiendrait *la* vérité - « La solution ne peut venir d'une manière unique d'interpréter et transformer la réalité » - mais parce que « ce que nous enseigne l'Évangile a des conséquences sur notre façon de penser, de sentir et de vivre » et que la tradition chrétienne a des ressources pour donner au débat écologique une profondeur de champ et une verticalité qui lui manquent souvent. Cela nous ouvre au troisième moment : le besoin d'une mystique.

Mystique de la création

François développe la notion d'« évangile de la création ». Don de Dieu, celle-ci est « plus qu'un problème à résoudre ». Elle est « un mystère à contempler dans la joie et la louange ». Elle n'est pas réductible à « un système qui s'analyse et se gère », mais « une réalité illuminée par l'amour qui appelle à une communion universelle ».

D'une part, le pape met en relief la dimension cosmique du Christ, notamment à travers l'épître aux Colossiens (Col 1,19-20) qui montre Jésus « présent dans toute la création par sa Seigneurie universelle » et tous les êtres vivants réconciliés et récapitulés en lui. Du coup, « les créatures de ce monde ne se présentent plus à nous comme une réalité purement naturelle, parce que le Ressuscité les enveloppe mystérieusement et les oriente vers un destin de plénitude ». Une finalité qui sera accomplie à la fin des temps, quand « Dieu sera tout en tous » (1 Co 15,28). Cette dimension eschatologique de l'écologie chrétienne est un argument supplémentaire pour « rejeter toute domination despotique et irresponsable de l'être humain sur les autres créatures ».

D'autre part, l'encyclique ouvre une fenêtre sur le « panenthéisme » (tout en Dieu et Dieu en tout) - à ne pas confondre avec le panthéisme qui identifie Dieu à la nature. L'approche panenthéiste est une caractéristique de la tradition orthodoxe,³ avec notamment la théologie des énergies divines qui rayonnent dans toute la création. La nature n'est pas seulement l'habitat (*oikos*) de l'être humain - vision horizontale habituelle de l'écologie - mais aussi celui de Dieu.

François évoque ici une déclaration des évêques du Brésil pour lesquels « toute

la nature, en plus de manifester Dieu, est un lieu de sa présence. En toute créature habite son Esprit vivifiant qui nous appelle à une relation avec lui. La découverte de cette présence stimule en nous le développement des "vertus écologiques". » Rien d'étonnant à ce que le pape, bravant la peur archaïque du paganisme, s'engage en faveur des communautés aborigènes qui rappellent que la Terre est un espace sacré.

L'affirmation de cette union (sans confusion) entre Dieu et la création renforce le respect - tissé d'émerveillement - dû aux animaux et aux plantes. Toutes les créatures doivent être reconnues dans leur valeur et dignité intrinsèques, indépendamment de leur utilité pour l'être humain. Elles ne sont pas simplement des ressources, mais des paroles de Dieu auxquelles et desquelles l'être humain doit répondre. C'est le sens profond de la responsabilité.

Anthropologie adéquate

On a là les bases pour le quatrième moment : la quête d'une « anthropologie adéquate ». Car « il n'y aura pas de nouvelle relation avec la nature sans un être humain nouveau ». Cela implique une revisitation de la place de l'être humain dans la création.

Si l'encyclique reste mâtinée d'anthropocentrisme, avec un langage hiérarchique sur la « prééminence » humaine, elle marque cependant un net infléchissement par rapport à la posture de l'Eglise catholique jusqu'ici.

3 • C'est aussi une vision d'Ignace de Loyola qui, dans sa « Contemplation pour obtenir l'amour » des *Exercices*, invite les retraitants à voir toute la création et l'histoire comme un don de Dieu, une œuvre de Dieu, une présence de Dieu et une participation à Dieu. (n.d.l.r.)

François prend clairement congé de l'« anthropocentrisme dévié » et despotique - dont le christianisme a pu se rendre coupable à travers une mauvaise interprétation de la Genèse (1,28). La dégradation de la nature résulte du péché d'orgueil qui conduit l'être humain à se prendre pour Dieu, maître et possesseur de la nature, plutôt qu'à se « reconnaître comme une créature limitée ». L'être humain doit faire preuve d'humilité et retrouver son lien ontologique avec la Terre. La nature n'est pas un « simple cadre de notre vie : nous sommes inclus en elle, nous en sommes une partie, et nous sommes enchevêtrés avec elle ». Elle est partie intégrante de notre être, car nous avons été façonnés avec de la glaise. En bon disciple du pauvre d'Assise, François appelle « fraternité universelle » cette relation d'interdépendance profonde « qui nous pousse à un respect sacré, tendre et humble ». Non seulement nous sommes - avec tous les êtres de l'univers - enfants du même Père créateur, mais « notre maison commune est aussi comme une sœur avec laquelle nous partageons l'existence, et comme une mère, belle, qui nous accueille à bras ouverts ». Ultimement, ce que nous faisons à la nature, c'est à nous-mêmes que nous le faisons : « Dieu nous a unis si étroitement au monde qui nous entoure que la désertification du sol est comme une maladie pour chacun et nous pouvons nous lamenter sur l'extinction d'une espèce comme si elle était une mutilation. » Et d'ajouter : « Si nous nous sentons intimement liés à tout ce qui existe, la sobriété et le souci de protection jailliront spontanément. » Il ne s'agit pas cependant de tomber dans l'excès inverse, le « bio-centrisme », qui risque de réduire à néant la spécificité de l'être humain créé à

l'image de Dieu ainsi que la vocation qui en découle. « On ne peut pas exiger de l'être humain un engagement respectueux envers le monde si on ne reconnaît pas et ne valorise pas en même temps ses capacités particulières. » Le pape opte donc pour une troisième voie de « réciprocité responsable entre l'être humain et la nature », qui se déploie entre l'intendant et le liturge. D'un côté, l'« administrateur responsable » chargé de « cultiver et garder » le jardin de la création (Gn 2,15). De l'autre, l'être eucharistique qui « embrasse le monde à un niveau différent », œuvre à « unir » la création avec le Créateur.

Impulsion et dialogue

Sur ces différents points, François donne une impulsion forte pour un renouveau de la théologie de la création, « parent pauvre » de la pensée catholique, ainsi que l'a reconnu à Saint-Etienne le cardinal Barbarin, archevêque de Lyon. Pour contribuer de manière féconde au changement de paradigme requis, ce chantier devra obéir à deux conditions. D'abord, être ouvert et dynamique, c'est-à-dire, ainsi que le souhaite le pape, en dialogue et synergie avec les autres traditions de sagesse, la science et les écologistes. Ensuite, s'incarner dans une « attitude du cœur » pleine de gratitude et d'« attention sereine », « un style de vie prophétique et contemplatif » permettant de passer de l'avidité à la sobriété, dans la conscience que le bonheur « requiert de savoir limiter certains besoins qui nous abrutissent, en nous rendant ainsi disponibles aux multiples possibilités qu'offre la vie ».

M. M. E.

Laudato Si'

Un plus pour les ONG chrétiennes

●●● **Susann Schüepp**, Lausanne,
Responsable du dossier « Foi et justice »,
Action de Carême

Le Conseil pontifical Justice et Paix ainsi que la CIDSE, l'organisation faitière des œuvres d'entraide catholiques, ont organisé à Rome une conférence intitulée « People and Planet First : the Imperative to change course ». L'objectif de la rencontre, à laquelle a participé Susann Schüepp, était de réfléchir à l'application possible de « Laudato Si' » sur le terrain.

Deux cents représentants de l'Eglise, de la société civile et du monde politique, issus de tous les continents et de quarante-cinq pays, se sont rendus à Rome en juillet dernier pour réfléchir aux implications de l'encyclique *Laudato Si'* sur le travail des ONG. Parmi eux, des conférenciers illustres : le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, Naomi Klein, une journaliste experte de la question climatique, Mary Robinson, envoyée spéciale des Nations Unies pour le changement climatique, ou encore Enele Sopoaga, Premier ministre de Tuvalu. La diversité des participant(e)s - catholiques, protestants, juifs, musulmans, féministes, libéraux, conservateurs - a fait de cette conférence une manifestation enrichissante et a révélé l'importance de l'encyclique *Laudato Si'*. Celle-ci, en effet, donne un nouvel élan au travail accompli depuis des années par des œuvres d'entraide chrétiennes, telle Action de Carême en Suisse, et leurs partenaires locaux.

Une écologie intégrale

Des encycliques plus anciennes critiquent déjà la surexploitation de l'environnement et la destruction de la nature : *Caritas in Veritate* (2009) de

Benoît XVI, par exemple, consacre un chapitre à l'environnement et à l'écologie naturelle. Mais dans *Laudato Si'*, le pape François place pour la première fois au centre des préoccupations de l'Eglise la relation entre la justice sociale et la responsabilité écologique, contribuant ainsi à faire évoluer le concept d'écologie intégrale.

La problématique environnementale et l'injustice sociale sont deux aspects d'une seule et même crise (LS 139). Cette vision d'une écologie globale sert de fil rouge à l'encyclique comme au travail des œuvres d'entraide. Ainsi, par exemple, ce sont les populations pauvres qui sont les plus touchées par les conséquences des changements climatiques. Elles sont sans défense face à ce phénomène, alors même qu'elles n'en sont pas responsables. Le super typhon Hayian, qui a ravagé les Philippines en 2013, est encore dans toutes les mémoires et ses conséquences se font toujours sentir dans le pays, comme le constate Action de Carême. Or, nos partenaires locaux le confirment, ce type de mégatempêtes qui détruisent tout - maisons, récoltes, champs et infrastructures - est toujours plus fréquent.

Le pape François appelle ainsi à « reconnaître qu'une vraie approche écologique se transforme toujours en une

approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres » (LS 49). Il ne se contente pas de critiquer le fait qu'on n'écoute pas assez cette « clameur » ou qu'on ne prenne pas suffisamment en compte les problèmes des pauvres dans les débats politiques et économiques : il dénonce clairement cette indifférence (LS 51, 52, 90) et les situations d'injustice.

Un défi commun

Le principe du bien commun occupe également une place centrale dans son texte. La société, et l'Etat en particulier, se doit de le protéger : « Le principe du bien commun devient immédiatement, comme conséquence logique et inéluctable, un appel à la solidarité et à une option préférentielle pour les plus pauvres » (LS 158). Cette option claire constitue, elle aussi, une reconnaissance pour les œuvres d'entraide qui défendent, dans les pays du Sud, les droits de mouvements parfois opposés au modèle dominant. Un regret toutefois : l'encyclique n'accorde pas assez d'importance au fait que, parmi les pauvres, ce sont les femmes et les filles qui sont le plus souvent sévèrement touchées. *Laudato Si'* pourrait également inciter les représentants de l'Eglise à prendre position dans les conflits sociaux-environnementaux et à protéger les plus pauvres et les exclus.

La sauvegarde de la maison commune, sous-titre de l'encyclique, rejoint en-

core l'une des préoccupations majeures des œuvres d'entraide chrétiennes et d'autres organisations actives dans le développement et l'environnement. Porter son regard sur la maison commune permet de voir plus loin que son propre foyer. Il s'agit de prendre la mesure, dans « une douloureuse conscience », de ce que subit cette maison commune en faits de pollution, de destruction, de surexploitation des matières premières ou de changements climatiques, puis d'agir.

Cette attitude empreinte de soin et d'attention trouve sa source dans l'ensemble de la création, comprise comme un cadeau de Dieu (LS 76). Elle implique de renoncer clairement à l'indifférence ainsi qu'à la dissimulation, au déni ou à la minimisation des problèmes (LS 26 et 161). L'encyclique dénonce sans équivoque « le mensonge de la disponibilité infinie des biens de la planète » qui se cache derrière l'idée d'une croissance illimitée (LS 106).

Philippines, île de Panay, après le passage du typhon Haiyan (2013)



Son orientation œcuménique et inter-religieuse, conforme à la perspective universelle de la maison commune, constitue un encouragement à s'attaquer ensemble, au-delà des barrières confessionnelles ou idéologiques, aux grands défis que représentent les changements climatiques, la destruction de l'environnement et l'injustice sociale. Car « la réalité est supérieure à l'idée » (LS 201).

L'encyclique l'énonce clairement : l'amour du monde et sa sauvegarde impliquent un changement de direction sur différents plans. Au niveau politique, il est nécessaire de penser à long terme et de donner plus de poids aux intérêts globaux qu'aux intérêts particuliers (LS 164 et 169). Concernant les négociations internationales autour des questions climatiques, il ne faut pas perdre de vue que, même si les Etats les plus pauvres ont un rôle à jouer (LS 172), une responsabilité particulière revient aux « pays les plus puissants et les plus polluants » (LS 169).

En adoptant le concept de « justice climatique » et le principe de responsabilités communes mais différenciées, plusieurs œuvres d'entraide rejoignent cette idée : le réchauffement climatique touche ceux et celles qui y ont le moins contribué ; il revient à ceux qui en sont responsables de les aider à prendre les mesures nécessaires pour affronter la situation.

Une nouvelle culture

Nous sommes de fait tous appelés à changer notre manière de penser et à apporter notre contribution. A agir « selon [notre] culture, [notre] expérience, [nos] initiatives et [nos] capacités » (LS 14). L'encyclique stimule la

créativité et le dialogue. Une nouvelle culture est nécessaire, fondée sur « la conscience d'une origine commune, d'une appartenance mutuelle et d'un avenir partagé par tous » (LS 202). Cette conscience prend corps dans un nouveau style de vie, libéré de « l'indifférence consumériste » (LS 232, et 203-204), qui peut influencer les décisions politiques et économiques. Mais l'agir ne revient pas aux seuls individus : pour qu'un changement durable ait lieu, une conversion communautaire (LS 219) est nécessaire.

En affirmant sa confiance en la capacité des humains à changer, *Laudato Si'* recèle une dimension d'urgence, certes, mais aussi d'espoir.

S. Sch.



Lire notre dossier consacré à l'engagement de prêtres dans des conflits sociaux-environnementaux, dans notre numéro de septembre 2015.

Un Paris pour l'avenir

●●● **Stefan Salzmann**, Zurich

Responsable du dossier « durabilité », Action de Carême

Les experts sont unanimes : un accord solide est indispensable pour maintenir le réchauffement climatique au-dessous de deux degrés. Cependant, la question subsiste : la Conférence de Paris permettra-t-elle de surmonter les divergences, ou celles-ci seront-elles dissimulées derrière un accord faible ? Dans tous les cas, cet accord ne signifiera pas la fin des négociations sur le climat. Il n'en sera qu'un jalon. Les changements de comportement nécessaires visant un monde juste et une vie digne pour toutes et tous nous occuperont encore longtemps. La Conférence de Paris pourrait toutefois permettre de reconnaître officiellement leur nécessité et d'affirmer la volonté de les mettre en pratique.

La dernière Conférence sur le climat des Nations Unies s'est tenue à Lima, en décembre 2014. Elle s'est terminée sur une déclaration d'intention : les Etats doivent annoncer leurs stratégies pour réaliser les objectifs qu'ils se sont fixés, leur agenda ainsi que les moyens de financement qu'ils mettent à disposition. Aucun accord, par contre, n'a été trouvé quant à l'année de référence par rapport à laquelle les objectifs doivent être définis.

En février 2015, la Suisse a été le premier pays à annoncer ses objectifs en matière de protection du climat. A première vue, son intention de réduire les

émissions de CO₂ de 50 % d'ici à 2030 paraît élevée en comparaison internationale. Si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que seuls 30 % de cette réduction devront avoir lieu à l'intérieur du pays. Or la Suisse importe beaucoup d'émissions au travers de biens de consommation - des émissions qui ne sont donc pas produites en Suisse mais causées par des Suisses et des Suissesses, par exemple par leur demande en appareils électroniques. Notre pays a par ailleurs omis de s'exprimer sur la question du financement, cautionnant indirectement le fait que d'autres Etats puissent, eux aussi, ne pas se positionner sur ce sujet.

Viser le plus

Contrairement aux années précédentes, tous les pays collaborent à la préparation de l'accord qui devrait être conclu à Paris. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu cette année - en janvier à Genève et en juin à Bonn - afin de trouver d'ici décembre un compromis international visant un dénominateur le plus élevé possible. Les négociations menées au niveau des Nations Unies lors des Conférences des parties (COP) suivent, en effet, le principe du consensus : une directive ne peut être adoptée que lorsqu'aucune partie n'est contre.

La 21^e Conférence sur le climat se tiendra à Paris du 29 novembre au 13 décembre 2015. Objectif : définir un nouvel accord pour lutter contre les changements climatiques. Pour y parvenir, les participants devront surmonter de nombreux obstacles et résoudre les divergences qui subsistent.

Ce qui signifie que seules des solutions justes ont une chance, mais également que tous les Etats ont un droit de veto. Et qu'un accord ne sera probablement signé que sur la base du plus petit dénominateur commun. L'objectif des pré-négociations organisées jusqu'à la Conférence est précisément d'en élargir le spectre.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus partager le monde entre Nord et Sud. Les négociations qui concernent des aspects controversés de l'accord ne sont plus conduites selon cette logique. D'un point de vue historique, les pays développés sont ceux qui ont le plus contribué aux changements climatiques ; mais en même temps des pays tels que la Chine ne sont plus « en développement », tout en n'étant pas encore véritablement industrialisés. Bien que la Chine soit historiquement responsable d'une part minime de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre, elle est aujourd'hui le pays qui en produit la plus grande quantité.

Ce qui reste certain - les scientifiques sont unanimes - c'est que l'activité humaine est responsable du réchauffement global de ces dernières années.

Des événements météorologiques extrêmes, aux conséquences dévastatrices pour les populations locales, surviennent de plus en plus fréquemment.¹ Un accord ambitieux et contraignant, ayant pour objectif clair le maintien du réchauffement de la Terre au-dessous de deux degrés, est devenu urgent et capital, notamment pour les populations les plus pauvres. Car ce sont les populations pauvres des pays en développement qui sont les plus touchées par les conséquences des changements climatiques, alors même que ce sont elles qui y ont le moins contribué. La majorité des hommes et des femmes ayant une empreinte écologique importante vit de fait dans les pays industrialisés. Or les principaux responsables de cette situation ne sont pas toujours prêts à y remédier, comme le révèlent les négociations actuelles. (Voir encadré ci-contre.)

De la cohérence !

Chaque jour que nous laissons passer, de nombreux êtres humains souffrent donc des comportements d'un petit nombre. La question de la justice climatique est incontournable : les plus gros utilisateurs d'énergie doivent réduire leur consommation et passer aux énergies renouvelables afin de maîtriser le réchauffement de la Terre. C'est le seul moyen de protéger les populations pauvres, qui ne sont pas responsables de cette situation.

La question concerne évidemment les politiciennes et les politiciens de notre pays. La Suisse doit mener une politique cohérente. Financer de bons pro-

Aide d'urgence de Caritas Suisse dans les Visayas, Philippines (2013)



1 • Voir l'article de Susann Schüepp aux pp. 18-20 de ce numéro.

jets dans les pays en développement tout en mettant en péril, parallèlement, ces mêmes projets en contribuant aux changements climatiques ne peuvent aller de pair ! La politique suisse se doit d'assumer ses devoirs sur le plan de la protection du climat avec autant de

conscience que celle dont elle fait preuve lorsqu'elle planifie et met en œuvre des projets de développement. Car sans un environnement intact, une vie digne pour tous n'est pas possible.

St. S.

Points à discuter à Paris

1. Responsabilités communes mais différenciées

C'est ce qu'on appelle les *Common but Differentiated Responsibilities* : chaque pays doit contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre proportionnellement à la quantité qu'il en a produite historiquement parlant. Les pays développés s'y opposent, car cet engagement ne pourrait être tenu que par la mise à disposition d'énormes moyens financiers et par un abandon immédiat des énergies fossiles.

2. Pertes et dégâts

Les pays en développement veulent que les responsables des changements climatiques soient tenus de prendre en charge les pertes et les dégâts passés et à venir.

3. Financements

Les pays industrialisés s'opposent à un engagement financier ferme en faveur de mesures de protection du climat. Des promesses, qui n'ont pas été tenues à ce jour, ont pourtant été formulées en 2009 déjà.

4. Transferts technologiques

La question de la nécessité de disposer de connaissances technologiques afin de diminuer les émissions de gaz nocifs pour le climat et de s'adapter aux conséquences des changements climatiques n'est pas controversée. Cependant, alors que les pays en développement revendiquent le droit de disposer de ces transferts technologiques, les pays industrialisés ne sont prêts à les envisager que dans un cadre commercial.

5. Contributions des pays

Les pays industrialisés exigent que tous les Etats s'engagent à réduire leurs émissions. Les pays en développement critiquent le fait que les pays industrialisés refusent de s'engager sur des objectifs financiers, tout en exigeant des objectifs de réduction de la part des Etats non responsables.

6. Forme juridique

La forme que doit avoir l'accord de Paris est également sujette à controverse. Les pays en développement revendiquent un accord juridiquement contraignant.

St. S.

Le Saint-Siège et la Palestine

●●● **David Neuhaus sj**, Jérusalem
Vicaire patriarcal pour les catholiques
d'expression hébraïque

Le 26 juin dernier, le Saint-Siège a signé avec l'Etat de Palestine un accord-cadre qui remplace celui établi en 2000 avec l'Organisation pour la libération de la Palestine. Ce geste revêt bien évidemment un aspect politique. Personnalité reconnue et grand connaisseur de la région, le Père Neuhaus en analyse la portée et le replace dans une perspective historique de recherche de la paix.¹

En mai 2015, le Saint-Siège a abordé de manière spécifique et à plusieurs occasions le thème de la Palestine et des Palestiniens. Le 13 mai, il a annoncé que l'accord global avec « l'Etat de Palestine » allait être présenté aux autorités respectives pour approbation et signature, après la conclusion des négociations bilatérales qui avaient atteint leur objectif. Le 16 mai, le président Mahmoud Abbas (Abu Mazen) a rendu visite au pape François et a été reçu en tant que chef d'Etat. Le 17 mai, le pape a canonisé les deux premiers saints palestiniens des temps modernes, la carmélite Marie de Jésus Crucifié (Mariam Bawardi) et Marie-Alphonsine Ghattas, fondatrice des Sœurs du Rosaire.

Certains se sont réjouis avec les Palestiniens, interprétant ces étapes comme un progrès important sur la voie de la reconnaissance de leurs souffrances et de leurs droits légitimes. D'autres se sont inquiétés des effets que ces événements pourraient avoir sur les relations avec l'Etat d'Israël et sur le dialogue avec le judaïsme.² Il importe de situer cette actualité dans une perspective historique, qui prenne en compte l'évolution de la position de l'Eglise catholique sur le conflit israélo-palestinien, conflit qu'elle suit attentivement depuis des décennies.

De Vatican II ...

Après 1948, le Saint-Siège a exprimé à maintes reprises sa profonde préoccupation tant au sujet des Lieux saints qu'à l'endroit des chrétiens palestiniens, dont beaucoup n'avaient plus de domicile après la première guerre israélo-arabe de 1948, lors de laquelle ils s'étaient battus aux côtés de leurs concitoyens musulmans. Lorsque le pape Paul VI se rendit en Terre sainte en 1964, il rencontra les autorités politiques d'Israël et celles de Jordanie, mais il ne fit aucune mention explicite de l'Etat d'Israël ni des Palestiniens. C'est le concile Vatican II qui inaugura une nouvelle ère de dialogue avec le judaïsme, par la déclaration *Nostra aetate* dans laquelle figure le passage suivant : « L'Eglise, qui réproouve toutes les persécutions contre tous les hommes, quels qu'ils soient, ne pouvant oublier le patrimoine qu'elle a en commun avec les Juifs, et *poussée non pas par des motifs politiques* [c'est nous qui soulignons] mais par la charité religieuse de l'Evangile, déplore les hai-

1 • Cet article est paru en italien dans la *Civiltà cattolica* n° 3961, juillet 2015, pp. 72-79.

2 • Voir l'encadré à la p. 28 et l'article de **Christian Rütishauser** aux pp. 29-30 de ce numéro. (n.d.l.r.)

nes, les persécutions et les manifestations d'antisémitisme, qui, quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigées contre les Juifs » (n° 4). Ce document ne contenait pas de référence aux réalités politiques de l'époque en Terre sainte.

A peine le dialogue avec le peuple juif avait-il commencé à se développer, que les juifs demandèrent avec insistance que l'Eglise reconnaisse l'Etat d'Israël. L'Eglise souligna toutefois que même si « cet attachement religieux, qui plonge ses racines dans la tradition biblique », est un fait acquis, les catholiques ne doivent pas pour autant « faire leur une interprétation religieuse particulière de cette relation ». « Pour ce qui regarde l'existence de l'Etat d'Israël et ses options politiques, celles-ci doivent être envisagées dans une optique qui n'est pas en elle-même religieuse, mais se réfère aux principes communs de droit international. »³

Paul VI fut le premier pape qui affirma explicitement que les Palestiniens constituent un peuple et non pas un simple groupe de réfugiés. Dans son message de Noël de 1975, il déclara : « Tout en étant conscients de la tragédie récente qui a conduit le peuple juif à chercher protection et sécurité dans un Etat souverain et indépendant qui leur est propre, nous voudrions demander aux enfants de ce peuple de reconnaître les droits et les aspirations légitimes d'un autre peuple qui, lui aussi, a connu de longues souffrances, le peuple palestinien. »

... à Jean-Paul II

En 1987, le pape Jean Paul II nomma pour la première fois un Palestinien arabe comme patriarche latin de Jérusalem, la plus haute autorité catholique de Terre sainte. Le patriarche Michel Sabbah est devenu la voix qui, au sein de l'Eglise, dénonce en toute franchise les injustices subies par son peuple en raison de l'occupation permanente de ses terres par l'Etat d'Israël. Dans une lettre pastorale de 1993, il écrivait : « Devrions-nous devenir les victimes de notre propre histoire du salut qui semble privilégier le peuple juif et nous condamner ? Est-ce vraiment là la volonté de Dieu, à laquelle nous devrions nous plier inexorablement, sans appel, sans discussion, et qui nous demanderait de tout abandonner en faveur d'un autre peuple ? »⁴ Sous la conduite de Mgr Sabbah, l'Eglise locale en Terre sainte se mit à parler à voix haute et claire des problèmes de l'occupation du territoire palestinien et de la discrimination dont les citoyens arabes de l'Etat d'Israël font l'objet. Il devint aussi manifeste que les catholiques étaient divisés à ce sujet : les uns, se souvenant de la tragédie de la Shoah, avaient surtout de la compréhension pour les juifs et exprimaient leur solidarité avec Israël, tandis que d'autres mettaient en évidence l'injustice infligée aux Palestiniens et soulignaient la nécessité de reconnaître leurs droits. L'Eglise a continué à réfléchir et à tenir un discours susceptible à la fois de rester dans la fidélité au parcours de réconciliation et de dialogue avec les juifs et de promouvoir la justice pour les Palestiniens.

En 1987, le pape Jean Paul II reçut en audience privée Yasser Arafat, chef de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP). Au début des années

3 • **Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme**, *Notes pour une correcte présentation des juifs et du judaïsme dans la prédication et la catéchèse de l'Eglise catholique* (24 juin 1985), VI,1.

4 • **Michel Sabbah**, *Lire et vivre la Bible au pays de la Bible aujourd'hui*, 01.11.1993.

1990, le lancement du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens a eu pour résultat la stabilisation des relations du Saint-Siège tant avec l'Etat d'Israël (1993) qu'avec l'OLP (1994). Il semblait donc que le conflit allait prendre fin et que les deux parties ne tarderaient pas à se mettre d'accord sur des frontières permanentes - et internationalement reconnues - de deux Etats, Israël et la Palestine. Malheureusement, il en alla différemment.

Le temps des accords

La signature de l'Accord fondamental entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël eut lieu en 1993.⁵ Tout en soulignant les nouvelles relations entre l'Eglise et le peuple juif, le document affirmait clairement que l'Eglise n'acceptait aucune interprétation religieuse relative à des prétentions territoriales : « Le Saint-Siège, tout en maintenant dans tous les cas le droit d'exercer son magistère moral et spirituel, juge opportun de rappeler que, étant donné son caractère propre, il s'engage solennellement à demeurer étranger à tous les conflits purement temporels ; ce principe s'applique en particulier aux territoires disputés et aux frontières non définies. »⁶ Avant que les espoirs d'une solution du conflit israélo-palestinien soient déçus, une fois de plus, en septembre 2000 - suite à l'entrée du Premier ministre Ariel Sharon sur l'Esplanade des mosquées et le début de la deuxième *intifada* -, un accord de base fut conclu entre le Saint-Siège et l'OLP en février de la même année. L'accord appelait à une solution pacifique du conflit palestinien-israélien « qui établirait les droits nationaux légitimes et inaliénables et les aspirations du peuple palestinien (...) afin d'assurer la paix et la sécurité de tous les peuples de la région sur la

base du droit international, des résolutions des Nations Unies et de son Conseil de sécurité, de la justice et de l'équité. »⁷

En mars 2000, la visite de Jean Paul II en Terre sainte eut un caractère novateur, en ce sens que le pape y accomplit des gestes qui furent réitérés par la suite par ses successeurs. Jean Paul II désirait exprimer les grands résultats atteints par le dialogue avec les juifs, fruit de *Nostra aetate*, mais sans oublier le souci de l'Eglise à l'endroit des Palestiniens ni l'engagement en faveur de la justice et de la paix. Il ne s'est pas contenté de rendre visite aux responsables israéliens et palestiniens ou de visiter des sanctuaires juifs et musulmans. Il s'est aussi rendu à Yad Vashem, le monument qui commémore les victimes de la Shoah, et au camp de réfugiés d'Aida, où des Palestiniens souffrent depuis 1948.

A son arrivée à Bethléem, Jean Paul II déclara : « Le Saint-Siège a toujours reconnu que le peuple palestinien a le droit naturel de posséder une patrie et de pouvoir vivre en paix et sereinement (...). Au niveau international, mes prédécesseurs et moi-même avons plusieurs fois proclamé que l'on n'aurait pas pu mettre fin au triste conflit en Terre sainte sans de solides garanties pour les droits de tous les peuples concernés, sur la base du droit international et des importantes résolutions et déclarations des Nations Unies. »⁸

5 • Cf. G. Caprile, « La Santa Sede e lo Stato d'Israele », in *Civiltà Cattolica*, Rome 1991.

6 • *Accord fondamental entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël* (30 décembre 1993), art. 11.

7 • *Accord fondamental entre le Saint-Siège et l'Organisation de libération de la Palestine* (15 février 2000), Préambule.

8 • Jean Paul II, *Discours à l'arrivée à l'héliport de Bethléem*, 22 mars 2000.

Le pape Benoît XVI, au cours de sa visite de 2009, a encore développé et clarifié la doctrine de l'Église en ce qui concerne le conflit qui sévit en Terre sainte depuis près de sept décennies. Il a une fois de plus évoqué avec fermeté la vocation de l'Église, qui est de construire des ponts et non des murs. Il a abordé de manière directe la réalité affligeante qui prévaut en Terre sainte, où l'on voit s'élever plus de murs que de ponts, et il a déclaré : « Puisse être reconnu universellement que l'Etat d'Israël a le droit d'exister, de jouir de la paix et de la sécurité à l'intérieur de frontières reconnues internationalement ! De même puisse être reconnu le droit du peuple palestinien à une patrie souveraine et indépendante, pour y vivre dans la dignité et se déplacer librement ! Puisse la solution des deux Etats devenir une réalité, et ne pas demeurer seulement un rêve ! »⁹

Sur les traces de l'ONU

Sur les traces de ses prédécesseurs, le pape François s'est rendu en Terre sainte en mai 2014. Dans le discours qu'il a adressé au président palestinien Abbas, il a réitéré une fois encore la position du Saint-Siège : « En manifestant ma proximité à tous ceux qui souffrent le plus des conséquences de ce conflit, je voudrais dire, du plus profond de mon cœur, qu'il est temps de mettre fin à cette situation qui devient toujours

plus inacceptable, et ce pour le bien de tous. Que redoublent donc les efforts et les initiatives destinés à créer les conditions d'une paix stable, basée sur la justice, sur la reconnaissance des droits de chacun et sur la sécurité réciproque. Le moment est arrivé pour tous d'avoir le courage de la générosité et de la créativité au service du bien, le courage de la paix, qui s'appuie sur la reconnaissance, de la part de tous, du droit de deux Etats à exister et à jouir de la paix et de la sécurité dans des frontières internationalement reconnues. »¹⁰

Au soir du même jour, à l'aéroport Ben Gourion, il a tenu des propos identiques dans son discours aux responsables israéliens. Puis, à Bethléem, le pape François a fait la une des journaux en appelant le pays qui l'accueillait « Etat de Palestine », plutôt que de parler simplement du « peuple palestinien ». S'adressant au président Abbas, il a déclaré : « La récente rencontre au Vatican avec vous, et ma présence aujourd'hui en Palestine attestent des bonnes relations existantes entre le Saint-Siège et l'Etat de Palestine, dont je souhaite qu'elles puissent ultérieurement se renforcer pour le bien de tous. »¹¹

Il ne s'agit pas là d'une nouveauté, mais plutôt d'une conséquence du soutien du Saint-Siège à la décision, prise le 29 novembre 2012 par les Nations Unies, d'admettre « l'Etat de Palestine » comme membre observateur. L'expression « Etat de Palestine » apparaît aussi dans les communications de la Commission bilatérale du Saint-Siège et de l'Etat de Palestine.

Il serait temps, assurément, de remettre en lumière les paroles que le pape François a prononcées lorsqu'il a reçu au Vatican les présidents Peres et Abbas, à la Pentecôte 2014 : « C'est

Pour en savoir plus sur ces accords, lire une version plus étoffée de cet article sur www.choisir.ch.

9 • **Benoît XVI**, *Discours à l'aéroport Ben Gourion*, 15 mai 2009.

10 • **Pape François**, *Discours lors de la rencontre avec les autorités palestiniennes*, Bethléem, 25 mai 2014.

11 • **Pape François**, *Discours lors de la rencontre avec les autorités palestiniennes*, op. cit.

pourquoi nous sommes ici, parce que nous savons et nous croyons que nous avons besoin de l'aide de Dieu. Nous ne renonçons pas à nos responsabilités, mais nous invoquons Dieu comme un acte de suprême responsabilité, face à nos consciences et face à nos peuples. Nous avons entendu un appel, et nous devons répondre : l'appel à rompre la spirale de la haine et de la violence, à la rompre avec une seule parole : "frère". Mais pour prononcer

cette parole, nous devons tous lever le regard vers le Ciel, et nous reconnaître enfants d'un seul Père. »¹²

D. N.

(traduction : Claire Chimelli)

12 • **Pape François**, *Invocation pour la paix*, Jardins du Vatican, 8 juin 2014, www.vatican.va.

Langage diplomatique

Le rapport bilatéral signé en juin 2015 entre le Saint-Siège et la Palestine a, sans surprise, été mal accueilli par Israël. Un membre du ministère des Affaires étrangères israélien a même déclaré qu'il pourrait mettre en péril les négociations de paix entre son pays et la Palestine. Dans ce contexte, le fait que le premier chef d'Etat à être reçu par le pape François après la pause estivale ait été le président israélien Reuven Rivlin peut être lu comme un signe d'apaisement adressé à Israël par le Saint-Siège.

La rencontre s'est inscrite dans un moment à la fois particulièrement tendu entre juifs et chrétiens de Terre sainte (attentats contre des chrétiens, baisses des subventions israéliennes aux écoles chrétiennes...) et à la fois porteur d'espérance. Le Vatican, en effet, s'apprête à commémorer le 50^e anniversaire de *Nostra aetate*, la déclaration conciliaire sur les relations de l'Eglise avec les religions non-chrétiennes. Le pape François et le président Rivlin ont évoqué la nécessité d'une reprise de négociations de paix directes entre la Palestine et Israël, et ont réaffirmé leur souhait d'une « conclusion rapide de l'Accord bilatéral en cours d'élaboration » entre le Saint-Siège et Israël. Cet accord, discuté depuis deux décennies, concerne en particulier les propriétés de l'Eglise et les régimes fiscaux.

Des cadeaux à haute valeur symbolique ont été échangés par les deux hommes. Le Saint-Père a reçu une reproduction d'une stèle en basalte avec la première mention du nom de David en dehors de la Bible. « J'ai pensé qu'il serait juste que vous ayez ce cadeau pour vous rappeler les origines communes entre christianisme et judaïsme », a expliqué le président israélien. « Paix à Jérusalem », lui a répondu le pape, avant de lui offrir un médaillon inédit représentant une roche scindée en deux, avec un rameau d'olivier s'échappant de la faille et joignant les deux parties.

L. Bittar

Nostra aetate

Plaidoyer pour l'interreligiosité

●●● **Christian M. Rutishauser sj**, Zurich
Provincial des jésuites de Suisse¹

Jusqu'à la publication de *Nostra aetate*, l'Eglise considérait le non chrétien comme une personne pour le salut de laquelle elle tremblait et qu'elle voulait baptiser. Désormais, l'Eglise « ne rejette rien de ce qui est vrai et sain » dans les autres religions. Elle ouvre le dialogue, mais continue cependant de croire que Dieu s'est révélé à travers l'histoire du salut rapportée par la Bible. Par cette déclaration, l'Eglise cesse de se situer au centre. Il en va de Dieu qui s'est manifesté en plénitude à travers Jésus et l'ensemble de la création, et qui œuvre à travers toutes les cultures.

« A notre époque où le genre humain devient de jour en jour plus étroitement uni et où les relations entre les divers peuples augmentent... » *Nostra aetate* s'ouvre sur ces mots qui signifient que dans notre société mondialisée, une vie en commun dans la paix et la justice n'est possible que dans la mesure où les communautés religieuses se rencontrent avec bienveillance. Plus encore, l'Eglise est convaincue que les

chrétiens ne vivent pas uniquement pour eux-mêmes, mais qu'ils sont au service de l'humanité. Le Concile a d'ailleurs fait un autre pas dans ce sens en publiant la déclaration *Dignitatis humanae*, qui fonde le principe de liberté religieuse sur celui de la dignité de la personne humaine.

C'est ainsi qu'il sera question, lors du congrès organisé par l'Université pontificale grégorienne² pour le 50^e anniversaire de *Nostra aetate*, non seulement de théologie des religions au sens strict, mais aussi de la liberté des convictions religieuses. Cette célébration s'inscrit de fait dans la longue tradition des initiatives interreligieuses que les papes successifs ont lancées depuis le Concile : les rencontres interreligieuses d'Assise, inaugurées par le pape Jean Paul II en 1986, sont celles qui ont le plus retenu l'attention ; la confrontation entre l'Eglise et l'Islam provoquée par le discours de Benoît XVI à Ratisbonne, en 2006, a été pour sa part à l'origine de nombreuses et fructueuses rencontres entre théologiens catholiques-romains et musulmans ; le Vatican ainsi que les conférences épiscopales de tous les continents ont mis en place des commissions et publié des documents à propos des diverses traditions religieuses, en vue d'encourager l'engagement commun pour la vérité et les valeurs.

Il y a 50 ans, un 28 octobre, la déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes « Nostra aetate » était adoptée par le concile Vatican II, à 2221 voix contre 28. Beaucoup évoquèrent une « révolution d'en haut ». Pour la première fois dans l'histoire, l'Eglise se prononçait en faveur d'autres traditions religieuses.

1 • Le Père Rutishauser est consultant de la Commission pour les relations avec le judaïsme du Vatican, et membre des Commissions de dialogue juifs-catholiques des Conférences épiscopales de Suisse et d'Allemagne.

2 • Du 26 au 28 octobre 2015, à Rome, en collaboration avec le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux.

**Christian Rutishauser
et Michel Bollag,**
*Ein Jude und ein Jesuit
- im Gespräch
über Religion in
turbulenter Zeit,*
Zurich, Matthias
Grünwald Verlag,
192 p.



Les jésuites impliqués

A souligner que l'Ordre des jésuites s'est particulièrement engagé en faveur du dialogue interreligieux. Au moment du Concile déjà, avec le cardinal Augustin Bea sj qui a joué un rôle de premier plan dans la genèse mouvementée de *Nostra aetate*. Un décret de la 34^e Congrégation générale de l'Ordre (1995) aborde même cette question : « Etre religieux aujourd'hui, c'est être interreligieux, en ce sens qu'une relation positive avec les croyants d'autres confessions est une exigence dans un monde de pluralisme religieux. »

Marqué par une longue tradition missionnaire, l'Ordre va à la rencontre des personnes issues de religions et de cultures différentes. Le dialogue lui est si naturel, que, dans sa manière d'évangéliser, il s'en tient au principe d'inculturation qui respecte les valeurs culturelles. L'évangélisation et le dialogue sont les deux axes sur lesquels reposent les relations extérieures de l'Ordre et de l'Eglise. Beaucoup en ont fait l'expérience : le dialogue permet d'approfondir la foi, tout en étant un travail exigeant. La joie de la découverte et de l'enrichissement en fait partie, au même titre que la contrariété et l'incertitude.

De nombreux autres mouvements religieux récents montrent que le dialogue n'édulcore pas la foi : la Communauté des Béatitudes entretient une relation particulière avec le judaïsme, tandis que les Focolari et la Communauté de Sant'Egidio organisent régulièrement des manifestations interconfessionnelles. *Nostra aetate* n'est pas restée lettre morte, même si beaucoup doit être fait encore.

L'idée naïve que toutes les religions tendent vers la même fin, peu importe laquelle, me semble être une réaction de défense en vue d'éviter la confron-

tation : il est évident que les religions ont forgé différemment nos cultures.

Une aptitude

La peur est généralement causée par la méconnaissance, comme pour les Occidentaux vis-à-vis de l'Islam. Pourtant, un islam populaire rural d'Anatolie centrale, par exemple, n'est pas si éloigné d'un catholicisme rural. Par ailleurs, la perte de la foi pousse souvent le chrétien à combler le vide par une peur de l'extérieur ; et l'extrémisme islamique, créé en partie suite à l'invasion américaine en Irak, n'est pas si éloigné du nihilisme occidental. Car l'extrémisme se nourrit du chaos et du vide.

Vivre dans un monde global et multiconfessionnel requiert une aptitude interculturelle et interreligieuse, qu'il est possible d'acquérir.³ L'onde de choc provoquée par la Shoah, par exemple, et le fait que le mépris du catholicisme à l'égard du judaïsme ait ouvert la voie à l'antisémitisme ont poussé l'Eglise à opérer un changement radical. C'est ce que Jean XXIII se proposait de faire à travers un document conciliaire sur le judaïsme (qui fut à l'origine de *Nostra aetate*). L'Eglise y reconnaît que la relation avec la communauté juive est inhérente au christianisme. A ce propos, l'archevêque italien Bruno Forte a un jour déclaré que les juifs étaient pour les chrétiens le « sacrement de l'Autre ». A n'en pas douter, l'élément déterminant pour la réussite du dialogue interreligieux réside dans le rapport des chrétiens avec les juifs.

Chr. M. R.

³ • En Suisse, le centre jésuite Lassalle-Haus, à Bad Schönbühl, propose un master en théologie spirituelle. Voir www.jesuites.ch.

0,10

Le degré zéro de la peinture

●●● **Geneviève Nevejan**, Paris
Historienne d'art et journaliste

Avec l'exposition *A la recherche de 0,10*, la Fondation Beyeler livre quelques-uns des plus grands noms de l'avant-garde russe, illustrés par des œuvres considérables, rarement voire jamais prêtées par les musées russes. Elle aborde, avec ce nouvel opus consacré à l'émergence de l'abstraction en Russie, cristallisé autour de la personnalité singulière de Kasimir Malevitch, un chapitre déterminant de l'histoire de l'art du XX^e siècle. Mais au-delà de l'icône de son fondateur, l'exposition donne à voir des figures plus confidentielles, qui permettent d'apprécier la place des femmes, mais aussi des poètes ou des photographes. Ce sont là autant d'acteurs aux talents multiples qui participèrent de la période la plus féconde de l'art russe, dont la politique stalinienne aura finalement et malheureusement raison.

A la lecture du contexte, on est confondu par la métamorphose de ce pays qui, au sortir d'un long isolement, devint le théâtre d'une spectaculaire explosion artistique. Au seuil du siècle nouveau, la Russie s'ouvrait non seulement à l'Occident, mais aussi aux tendances les plus audacieuses de la modernité. L'exposition *0,10 - Dernière exposition futuriste de tableaux* qui se déroula à Saint-Pétersbourg en 1915 en marque l'acmé. La période fut brève, certes, mais incroyablement féconde.

Moscou - Paris

Saint-Pétersbourg, Moscou, ainsi que Kiev et Odessa se transformèrent en de formidables vitrines de tout ce qui se faisait de plus révolutionnaire en Europe et particulièrement à Paris, creuset incontestable des innovations. En 1908, les tableaux de Gauguin, Cézanne, Van Gogh, Bonnard, Braque et Matisse étaient exposés à Moscou. L'initiative en revenait à la revue d'avant-garde la *Toison d'or*, témoin significatif du rôle de la presse. C'est d'ailleurs grâce à elle et aux collections d'art moderne constituées par Sergéï Chtchoukine et Ivan Morozov que Malevitch découvrit les esthétiques européennes.

Les échanges sont réciproques. Paris, alors très cosmopolite, accueille de nombreux Russes, tels Chagall ou Diaghilev, qui, en 1907, conçoit la saison russe de l'Opéra. Yvan Pougny, organisateur de l'exposition *0,10*, fréquentait en 1910 l'Académie Julian quand Fernand Léger enseignait à l'Académie Vassiliev de Paris. Ces contacts fructueux dans de multiples domaines donnent, de manière peu attendue, la mesure de la contribution russe à l'art parisien.

Que retiennent les Russes de ce melting-pot ? Incontestablement, l'expérience cubiste. En Russie comme à Paris, l'esthétique initiée par Picasso en

A la recherche de 0,10. La dernière exposition futuriste de tableaux

Fondation Beyeler, Bâle, du 4 octobre 2015 au 10 janvier 2016

1907 avec les *Demoiselles d'Avignon* est décisive. Klioune, Menkov, Popova et Tatline, présents dans l'exposition *0,10*, ont traversé ce mouvement qui les a marqués durablement. En 1914, Tatline se rend à Paris où il visite l'atelier de Picasso. Le vocable *cubo-futurisme*, appliqué à la réinterprétation russe du cubisme, englobe également le futurisme, autre courant inauguré en 1909 par le poète italien Marinetti. Dès 1910, le manifeste futuriste rédigé par Boccioni, Carra, Russolo, Balla et Severini est traduit en russe dans la revue *Apollo*. Quatre ans plus tard, Olga Vladimirovna Rozanova rencontre Marinetti de passage à Saint-Petersbourg.

Abstraction pure

La scène artistique russe ne saurait pourtant se réduire à une somme d'influences. Même si l'expérience conjuguée du cubisme et du futurisme aura permis aux artistes de se libérer de l'académisme et plus largement du naturalisme, les futurs peintres abstraits iront infiniment plus loin que Picasso,

rompant de manière définitive avec le réel. L'exposition *0,10* inaugurée en 1915 en est la spectaculaire manifestation.

L'intention alléguée par le titre visait à illustrer le degré zéro de la peinture, en d'autres termes, un art libéré de l'imitation réaliste, qui ne renverrait plus qu'à lui seul. Malevitch en fait la démonstration en exposant pour la première fois ses peintures abstraites. Yvan Pougny en réaffirme les ambitions et celle des autres peintres présents dans l'exposition, en publiant à cette occasion les déclarations d'intention de Malevitch, Klioune, Menkov et Bugouslavskaya.

Autre indice de la modernité : la place accordée aux femmes. Alors qu'on déplore aujourd'hui le peu de visibilité des femmes artistes, on est frappé par leur nombre et leur importance sur la scène artistique russe d'alors. Le parcours de Rozanova, née en 1886 au sein d'une famille noble, révèle leur accès à l'enseignement. Surprenants également les articles théoriques qu'elle publie dans sa propre revue, son implication au sein de l'Union de la jeunesse et ses prises de parole dans les réunions ! A vingt-cinq ans, l'artiste adhère à l'abstraction, qu'elle vit comme un engagement, réaffirmé dans le manifeste qu'elle rédige en 1913.

Beaucoup de ces femmes, telles Nadiédja Oudaltsova, Vera Pestel ou Lioubov Popova, voyagent en Europe. Certaines se sont d'ailleurs rencontrées à Paris dans des ateliers où elles s'initient aux géométries cubistes d'un Metzinger par exemple. Présentes dans l'exposition *0,10*, elles sont perçues à juste titre comme des actrices essentielles de la naissance de l'abstraction.

Pétrograd, hiver 1915.
Salle consacrée à
Malevitch avec le
fameux « Quadrangle »



Suprématie de Malevitch...

La postérité retiendra cependant plus volontiers la personnalité de Malevitch. Cette faveur peut s'expliquer par son œuvre de théoricien. En 1916, au lendemain de *0,10*, il publie *Du cubisme et du futurisme au suprématisme*, dans lequel il explique comment il a accompli sa rupture radicale, pour créer, « au-delà du zéro des formes, un nouveau monde sans objet ».

Son *Quadrangle noir encadré de blanc* (et non *sur fond blanc*) en est encore, à un siècle de distance, le symbole le plus frappant. Il était aux yeux de l'artiste, comme il l'écrit alors, « la nouvelle icône de l'avant-garde russe, le beau coin orthodoxe ». Ce vocabulaire délibérément emprunté au sacré a son importance, puisqu'il situe très clairement cette œuvre dans la sphère de la spiritualité. « Ce n'est pas un carré vide que j'avais exposé, ajoute-t-il, mais la sensibilité du monde sans objet. » Son accrochage à l'angle de deux murs dans la partie supérieure s'inspirait du reste de l'iconostase, à savoir de la disposition des icônes dans les églises russes.

... et suprématisme

L'artiste imagine un nouveau langage à partir de formes géométriques simples et d'une palette restreinte, qu'il considérait comme « l'embryon de toutes les possibilités ». Ce seront là quelques-unes des composantes du suprématisme, théorie conçue entre 1914 et 1915. Par ce mot issu du latin *superus* (supérieur - qui dépasse), Malevitch prétendait atteindre « l'état suprême » de la peinture. Il élaborait un « système qui ne dépendrait ni des canons esthé-

tiques ni des émotions ni des modes ». Il en vient à intituler plusieurs de ses œuvres *suprématisme*, ayant toutes la particularité d'être constituées d'aplats de couleurs organisés autour de diagonales, évoluant dans un espace dénué de pesanteur.

Ce qui fascine encore le public d'aujourd'hui tient pour beaucoup au radicalisme qui aboutit, autour de 1918, à la toile intitulée *Blanc sur blanc*. Aucun tableau précédemment n'avait été significatif d'un tel refus radical de tout signe. Sensible au contexte nihiliste de l'époque, mais également enthousiasmé par les progrès de l'aviation, l'artiste avait « débouché dans le blanc ». « Camarades aviateurs, invoquera-t-il, voguez à ma suite dans l'abîme. »

L'exposition *0,10* - reconstituée en quelque sorte à la Fondation Beyeler - permet d'évaluer l'incroyable ampleur des mutations. Elle préfigurait en 1915 les contours de l'art contemporain. Les reliefs abstraits de *Tatline*, les assemblages d'objets empruntés à la réalité de *Rozanova* constituent une anticipation de l'esthétique de l'objet que les artistes pop développeront au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Avec *0,10*, on assistait aussi à la naissance du monochrome, avec la peinture de format longiligne badigeonné d'un aplat vert par Yvan Pougny. Le Français Yves Klein et les Américains Rothko ou Ryman ne sauraient se comprendre sans cette formidable révolution, dont l'importance n'était pas moindre que celle du bolchévisme qui se jouait dans le même temps, sur le terrain historique et politique.

G. N.

expositions

De l'avant-garde russe encore

Love in Times of Revolution. Artist couples of the Russian avant-garde

Kunstforum de Vienne, du 14 octobre 2015 au 31 janvier 2016

Ancrés dans leur temps

●●● **Patrick Bittar**, Paris
Réalisateur de films

Youth, de Paolo Sorrentino

Avec *Youth*, le réalisateur italien Paolo Sorrentino m'a procuré le même genre d'expérience jubilatoire qu'avec son film précédent, *La grande bellezza*, chef-d'œuvre qui avait obtenu en 2014 l'Oscar du meilleur film étranger. *Youth* se passe presque intégralement dans un hôtel de luxe¹ de Davos, dans les Alpes suisses. C'est là que Fred et Mick, deux octogénaires américains, ont l'habitude de se retrouver.

Fred (Michael Caine, fabuleux de justesse) est un célèbre chef d'orchestre qui décline résolument les propositions de concert répétées d'un émissaire de la reine d'Angleterre. Il préfère diriger, sans public, dans une prairie environnante, une sorte de concerto pour cloches de vaches et battements d'ailes. Mick (Harvey Keitel) est un réalisateur qui travaille avec une équipe de jeunes scénaristes sur son film testament. Il projette de le tourner avec une star (Jane Fonda, méconnaissable) qu'il a

révélée jadis et qu'il aimerait enfin conquérir. « Ce sont deux vieux qui racontent leur manière d'affronter le futur », résume Sorrentino. « En l'embrassant ou en le refusant. »

Entre un massage, un sauna et une promenade dans les alpages, Fred et Mick échangent avec esprit sur le temps qui passe et leurs prostates. Ils bavardent aussi avec d'autres clients fortunés : un jeune acteur hollywoodien malheureux de devoir sa célébrité à un rôle de robot (Paul Dano²), une Miss Univers dotée d'intelligence, un Diego Maradona obèse... « Cela ne fait aucun doute : l'Europe entre dans une étape de puérité », prophétisait en 1925 l'intellectuel espagnol José Ortega y Gasset dans son essai *La déshumanisation de l'art*.

Dans notre société obsédée par la jeunesse, il y a quelque chose de très pertinent dans le cinéma de Sorrentino : comme dans *La grande bellezza*, ses personnages appartiennent à l'élite mondaine, lasse et âgée, d'une Europe civilisée en décomposition (cf. le choix, comme décors pour *Youth*, d'un ancien sanatorium suisse de style Art nouveau, et de Venise). Mais son film est le contraire de morne ou poussé-

Michael Caine et
Harvey Keitel



- 1 • Le Berghotel Schatzalp, décrit par Thomas Mann dans *La montagne magique* (1924).
- 2 • L'adolescent de *Little Miss Sunshine* (2006).

reux : les dialogues sont brillants, les personnages surprenants, la musique dynamisante ; le tout est intense, élégant, savoureux, poétique, féroce et tendre. J'ai ri souvent avec la salle, et pleuré parfois « en Suisse ».

A propos de Sorrentino, l'acteur Sean Penn disait dans un entretien en 2011 : « Il réalise des films rapides sur des personnages lents et des films drôles sur des personnages tristes. Il a une grande humanité qui contribue à la qualité de ses films. C'est pour moi, un des très très rares maîtres du cinéma actuel. »

Un film d'actualité

Pour fuir la guerre civile au Sri Lanka, un ex-Tigre tamoul (*Dheepan*), une femme et une orpheline de 9 ans débarquent en France avec les papiers d'une famille sri-lankaise disparue. Ces trois personnes, qui ne se connaissent pas avant leur exil, demandent l'asile politique et décident de continuer à simuler leurs liens familiaux, le temps de recevoir leurs cartes de résidents. En attendant, les services sociaux attribuent à Dheepan un poste de gardien d'immeuble dans une cité en proie au trafic de drogue. Les immigrants, qui ne parlent pas un mot de français, se retrouvent alors catapultés dans un nouvel environnement hostile. Dheepan va être amené à faire le ménage dans ces tours sordides pour sauver celle avec qui la fiction d'amour conjugal est devenue progressivement réalité.

Palme d'Or au dernier festival de Cannes, *Dheepan* est moins réussi que les deux précédents films, magistraux, de Jacques Audiard : *Un prophète* (2009) et *De rouille et d'os* (2012). Entre documentaire, fiction sociale, histoire

d'amour et film de genre, *Dheepan* est difficile à classer, et cela explique peut-être son accueil critique mitigé en France. Il n'en est pas moins un film à voir, en ces temps où l'actualité tragique de l'immigration clandestine en Europe interpelle chacun sur ses capacités d'accueil. Et Jacques Audiard prouve à nouveau qu'il est l'un des meilleurs cinéastes français actuels. Avec efficacité, il nous plonge directement dans l'action, sans explication, comme dans cette scène au début où Yalini (la femme) parcourt avec fébrilité un camp de miséreux, à la recherche d'une orpheline à « emmener ».

Très peu d'informations sont données sur le passé des trois personnages, liés à présent par la nécessité, mais l'on est néanmoins touché par leurs solitudes, leur courage et même leurs réflexes de survie égoïstes. Car il faut que ça fonctionne, coûte que coûte. Incidemment, le film montre bien qu'en matière d'aide humanitaire ou sociale, le fonctionnement seul ne suffit pas : sans un minimum de rapports humains, d'empathie et d'écoute, le processus est sec et ses fruits limités.

Comme à son habitude, Audiard alterne le suivi classique des personnages et de l'histoire, et des passages plus abstraits : ici des gros-plans sur un éléphant, dans une lumière crépusculaire plombée, visions sans précédent de cet animal totemique.

Le film est aussi une impressionnante immersion dans une de ces « zones de non-droit » qui gangrènent certaines villes françaises. De pauvres gens vivent (survivent) dans ces quartiers cauchemardesques, à deux pas de chez nous, actuellement...

P. B.

cinéma

Dheepan,
de Jacques
Audiard

L'invention d'un personnage

Marcel Proust

●●● **Gérard Joulé**, *Epalinges*
Ecrivain et traducteur

Philippe Berthier,
Saint-Loup, Paris, de
Faliois 2015, 220 p.

Pendant longtemps Proust ne travailla pas, occupé qu'il était à aller dans le monde, à écrire des lettres affectueuses et louangeuses à ses amis ou à des dames de l'aristocratie qui le recevaient dans leurs salons et leurs châteaux, à coucher avec des jeunes gens, du peuple pour la plupart. Mais il avait toujours conscience de perdre sa vie et son âme en futilités mondaines, et peu à peu il s'aperçut de l'insignifiance et du néant de l'amitié, du monde, des conversations et de l'amour. Un jour il cessa ses activités mondaines, s'enferma dans sa chambre comme le recommande Pascal et rappela ses souvenirs. Du monde, de l'amour et de l'amitié qui l'avaient un temps enchanté, il vit la cruauté, l'imposture et le néant. De cette cruauté, de ce néant et de cette imposture il fit un livre qui nous enchante ou qui nous ensorcelle.

Chez Proust, nous restons dans l'univers des fées et des sorcières avec lesquelles Perrault avait su captiver notre enfance. Enfant, petit poucet arpentant la forêt du mal qu'est le monde, c'est justement ce qu'est demeuré Marcel Proust.

C'est parce que Proust n'appartenait pas à l'aristocratie du Faubourg Saint-Germain qu'il a pu la peindre. Il l'a d'abord exaltée, car pour un enfant les

adultes sont des dieux, et puis il a vu leurs pieds d'argile et il s'est complu à en exposer les vices et les tares.

Le marbre du noble

Parmi tous ses personnages, il en est un qui a retenu plus particulièrement l'attention de Philippe Berthier : Robert de Saint-Loup, le neveu d'Oriane de Guermantes. Proust se plaît à opposer en Saint-Loup les idées libérales, les idées « avancées » de l'homme qui se pique d'être de son temps et qui cède aux sirènes de la mode, à son atavisme aristocratique qui les dément ; ce par quoi il n'est plus qu'un nom de famille et rejoint le type ancestral dans lequel se résorbe toute individualité et toute différenciation.

Proust avait sous les yeux ce qui restait de la société aristocratique de l'Ancien Régime. Il la fréquentait dans ses hôtels particuliers du Faubourg Saint-Germain et dans ses châteaux de province. Il l'observait comme Saint-Simon observait la Cour. Cette société était hiérarchisée et codifiée comme il se doit - ce qui pour un observateur est infiniment plus intéressant qu'une société égalitaire qui n'a aucun relief et dans laquelle chacun essaie, par tous les moyens, de se distinguer

des autres et d'attirer sur soi l'attention. Ce qui fascine Proust, c'est que cette société avait créé un être qui s'appelle *le noble*. Et quand je dis société, je dis faux. Ce n'est pas la société, c'est le Temps qui a créé la noblesse.

Proust ne s'intéresse pas aux vertus ou aux vices du noble en tant que tel. Non, ce qui l'intéresse, c'est de voir sous l'individu les traits, la marque, la griffe héréditaire, tout ce qui le conditionne à son insu. Tout ce qu'il est et tout ce qu'il fait inconsciemment. Tout ce qui lui donne sa véritable originalité. Non pas une de ces originalités de surface qu'on attrape en observant la mode de son temps, mais celle qui vous est propre, qu'on ne peut se donner soi-même, car elle vous est donnée, imposée : l'originalité de race.

Elle n'est pas l'expression d'un moi avide de se distinguer du commun des mortels, mais d'une lignée d'aïeux. Voilà ce que Proust aime à retrouver chez les gens qui, par ailleurs, peuvent adopter les idées sociales égalitaires de leur temps. Toutes choses qui ne comptent pas aux yeux de Proust et qui n'entament ni ne raient le marbre racial du donné qui seul est beau à ses yeux car il n'est pas fait de main d'homme. Il est le résultat des siècles et le produit du Temps.

Proust a moins peint des individus qu'il n'a peint une race. Et il ne l'a point peinte en pleine activité comme Saint-Simon ou Balzac, il l'a peinte à son crépuscule, à son agonie. Voilà pourquoi il a tant de peine à s'en détacher. Car il sait qu'elle ne sera plus jamais remplacée et que les hommes de l'avenir n'auront plus d'attache avec leur passé. Ils auront des aïeux (et encore !), mais c'est comme s'ils n'en avaient pas car ils n'auront pas vécu comme eux pendant des siècles sur le

même coin de terre, autour du même cimetière, priant dans la même église, parlant le même français, ayant les mêmes intonations que leurs domestiques et leurs paysans et finalement ne faisant qu'un avec eux.

« Il pouvait, dira Proust de Robert de Saint-Loup, justement, dédaigner sa naissance aristocratique, mais il n'était pas en son pouvoir de se dépouiller de l'élégance aristocratique qu'elle lui avait conférée. Il mettait sa main dans la main d'un avocat, mais il ne pouvait pas faire que ce ne fût une main fine et longue qui avait pour se tendre un mouvement libre et charmant et qui s'abandonnait volontiers assez longtemps dans celle des autres, ceci, je crois bien, par une réminiscence inconsciente de cette habitude qu'il devait tenir de son père ou de ses pareils de croire flatter l'interlocuteur par une familiarité qui cherche à supprimer les distances... Le mouvement qu'il faut, dans un bal, dans un café, aux courses, dans n'importe quelle attitude de la comédie humaine, ce jeune homme d'un certain milieu le fait immédiatement juste, exquis, souverain, avec une liberté entière, tandis qu'à côté de lui un philosophe, un médecin, un poète seront gauches, absurdes, empruntés, embarrassés, maladroits, emphatiques ou pire, corrects. »

Correct ! Entends bien, lecteur, ce que cet adjectif, assez banal en soi du temps de Proust, recèle aujourd'hui de connotations, qui pour le coup n'ont rien d'anodines !

Jacques-Emile Blanche,
« Portrait de Marcel
Proust » (1892)



Il a chargé !

Cet oisif, cet aristocrate mourra comme mouraient ses ancêtres : à la guerre ! La guerre, qu'on dit inutile et absurde, et qui était autrefois le jeu des nobles. Et c'est avec ces paroles que Proust fait l'éloge funèbre de son personnage et c'est sur elles que Philippe Berthier clôt son livre : « Il avait dû être bien beau en ces dernières heures. Lui qui toujours dans cette vie avait semblé, même assis, même marchant dans un salon, contenir l'élan d'une charge, en dissimulant d'un sourire la volonté indomptable qu'il y avait dans sa tête triangulaire, enfin il avait chargé. Débarrassée de ses livres, la tourelle féodale était redevenue militaire. Et ce Guermantes était mort plus lui-même, ou plutôt plus de sa race, en laquelle il se fondait, en laquelle il n'était plus qu'un Guermantes, comme ce fut symboliquement visible à son enterrement dans l'église de Saint-Hilaire de Combray, toute tendue de tentures noires où se détachait en rouge, sous la couronne fermée, sans initiales de prénoms ni de titre, le G du Guermantes que par la mort il était redevenu. »

Enfin il avait chargé ! Cela résume tout. Un homme ramassé dans son nom, un nom ramassé dans une simple lettre de l'alphabet. N'est-ce pas Bossuet qui disait que la guerre tue moins d'âmes que la paix et que Dieu déclarait parfois des guerres pour le salut d'une seule âme ?

G. J.



En septembre, Notre-Dame a pris la Route pour proposer ses activités hors cadre dans différents centres spirituels et de formation de Suisse romande. Le temps d'une réfection, avant de reprendre le cours d'une nouvelle vie *in situ* dès l'été 2016.

Quelques propositions à l'agenda :

Avec Luc Ruedin sj

- du 8 au 12 novembre

Retraite individuellement guidée

Lieu : La Pelouse / VD

- les 28 au 29 novembre

Initiation aux Exercices spirituels

Lieu : La Source / FR

Avec Rosette Poletti

- le 15 octobre

L'analyse transactionnelle

Lieu : CIS / FR

- le 10 décembre

La Gestalt

Lieu : CIS / FR

Avec Jean-Bernard Livio sj

- les 22 octobre et 26 novembre

Jeudis bibliques

pour mieux vivre en Eglise

aujourd'hui, regards sur son passé

Lieu : CIS / FR

- les 23 octobre et 27 novembre

Vendredis bibliques

comment lire un texte biblique ?

Lieu : CIS / FR

Informations : www.ndroute.ch

☎ +41 26 409 75 00

Massacre d'une légion

À la fin du III^e siècle, lors de la dernière grande persécution des chrétiens, les 6600 soldats composant la légion thébaine appelée dans le Bas Valais pour réprimer des chrétiens y furent massacrés en raison de leur foi. Étant eux-mêmes chrétiens - leurs chefs y compris : Maurice, Exupère, Candide et Victor - les soldats avaient refusé de s'en prendre à d'autres chrétiens. Le refus d'ordre étant puni par la décimation, ils avaient accepté le martyre sans opposer de résistance. Telle est la légende transcrite, un siècle et demi après les événements, par l'évêque de Lyon Eucher.

L'auteur fait remarquer diverses incongruités dans cette histoire. Si les effectifs donnés à une légion sont ceux de l'Empire, le massacre d'une légion entière semble toutefois énorme (quoique le site se soit révélé au fil des siècles grand pourvoyeur de reliques...). Plus intrigant, aucun inventaire connu des armées romaines ne cite de légion thébaine, encore moins au Bas Empire. Enfin, que venait faire là une légion venue d'un lieu si éloigné que Thèbes, l'actuelle Louxor ?

Les historiens s'accordent néanmoins pour dire que la dernière vague de persécutions avant la légalisation du culte chrétien par Constantin avait été particulièrement féroce. Notons que le nom Maurice renvoie à Maure, c'est-à-dire *noir*, et que durant tout le Moyen Âge, le martyr était représenté sous les traits d'un Noir (ce qui ne correspond

par ailleurs pas à un Égyptien, preuve d'une représentation plus symbolique que naturaliste).

Il y a certainement dans ce récit, comme dans toutes les légendes, un fond de vrai. Et peu importe finalement la vérité des faits, puisqu'au fil des siècles ce que les hommes en font se transforme peu à peu aussi en fait d'histoire. Génération après génération, les pèlerins, les croyants se sont retrouvés autour du souvenir et des traces des courageux martyrs, en ont fortifié leur foi, avant de monter à genoux vers la chapelle du Scex.

Et génération après génération, autour de la lumière du lieu de culte, depuis son introduction en grande première européenne, le 22 septembre 515, par le roi burgonde Sigismond (traîtreusement assassiné quelques années plus tard ; une partie de ses reliques se trouvent à Agaune), résonne le *laus perennis*, la louange perpétuelle.

Les martyrs ne sont pas morts pour rien, établissant, nourrissant une belle lignée spirituelle, et soulignant au passage l'unité du monde. Dès ses premiers temps, la foi était conçue comme universelle, s'adressant pareillement au Blanc ou au Noir, et l'Égypte se retrouvait ainsi mystérieusement unie au Valais... Un message qui garde toute sa pertinence !

René Longet

Philippe Baud,
Saint-Maurice dans la légende des siècles,
Bière, Cabédita 2015,
126 p.

■ Théologie

André Paul
Eros enchaîné

Les chrétiens, la famille et le genre
Paris, Albin Michel 2014, 312 p.

Cet ouvrage recherche l'origine de la morale chrétienne au sujet de la sexualité et du désir (eros), ainsi que ses retombées directes sur les situations actuelles. Théologien et historien des doctrines et des textes antiques, l'auteur part du monde dans lequel le christianisme a émergé, de la culture qui l'a reçu, pour chercher comment l'éthique chrétienne s'est construite. Prenant acte de la place des mythes antiques dans cette construction, il situe aussi la problématique actuelle du genre.

Le modèle de Platon - qui dévalorise la femme - ayant prévalu, les Pères de l'Église ont interprété les textes bibliques à sa lumière et forgé un *tout sexuel* dominateur de l'ordre moral, qu'il nomme *maladies sexuelles de la foi*.

Sous l'influence du stoïcisme et des pythagoriciens, et dans le souci d'éliminer le désir, Philon d'Alexandrie a régulé l'usage conjugal du sexe : la procréation est l'unique but de l'union sexuelle dans le mariage et est considérée comme un acte technique, malheureusement incontournable. Clément d'Alexandrie s'emparera de cette idée et la durcira en un « rigorisme inhumain du code moral chrétien actuel ». Ainsi le christianisme a enchaîné l'eros à la procréation et figé nos représentations de la sexualité, du couple et de la famille.

Revenant au Nouveau Testament, l'auteur s'intéresse à la proclamation du Royaume par Jésus. Il met en parallèle ce qu'il appelle le *point zéro du genre*, c'est-à-dire la virginité de Marie, avec le *point oméga du genre*, c'est-à-dire la réalité du corps ressuscité. Quant à la pensée de Paul, trop souvent instrumentalisée, l'auteur explique que même si l'apôtre a choisi le célibat, c'est par un jeu rhétorique de métaphores et de paradoxes qu'il a affirmé la haute valeur du sexe et du mariage.

Les initiateurs de cette morale ne furent donc ni Jésus ni Paul, mais un groupe d'intellectuels d'Alexandrie dont Clément était le chef de file. Les papes n'ont fait que s'aligner sur ce premier code moral. La morale rassure, mais vide le christianisme du

sens de l'Incarnation. « En enchaînant Eros, certains dirigeants de l'Église n'ont-ils pas enchaîné Dieu ? »

Anne Deshusses-Raemy

Bernard Sesboué
L'homme, merveille de Dieu.

Essai d'anthropologie christologique
Paris, Salvator 2015, 368 p.

Qu'est-ce que l'homme ? A l'heure du trans-humanisme, de la théorie des genres et des visions multiples de l'humain, cette question est revisitée à la lumière de la Révélation, pour traduire en langage accessible et compréhensible la doctrine de la foi chrétienne. L'ordre classique sert de canevas pour exposer en trois parties (création - péché - rédemption) le Mystère du Salut. Au fil des pages, le lecteur mesure la profondeur et l'amplitude de l'annonce chrétienne. Il perçoit combien l'anthropologie théologique ne peut se comprendre qu'à partir du Salut, terme chrétien qui répond à la question du sens et à la quête du bonheur. Le Salut - qui révèle le péché dans l'acte même où celui-ci est pardonné ainsi que la Création comme relation fondatrice à Dieu - est premier. Ce mouvement de la révélation est d'ailleurs le même que celui de l'écriture des Évangiles : par la rencontre du Ressuscité se relit et s'écrit une histoire faillible et fondamentalement bonne. Pour qui désire une intelligence de sa foi confrontée aux questions ultimes et contemporaines, ce livre est incontournable. Il en propose une interprétation crédible et convaincante.

Luc Ruedin

Le Père Bernard Sesboué sj sera à Genève, à l'Espace Fusterie, le 5 novembre prochain à 12h30, pour présenter son livre dans le cadre des conférences « Un auteur, Un livre » (n.d.l.r.)

■ Religions

Jean-Marie Mérioux
Entretiens sur l'Orient chrétien
Les deux poumons de l'Église
 Marseille, La Thune 2015, 272 p.

Le Frère Mérioux a publié, en 2000, un ouvrage de référence sur les chrétiens d'Irak : *Va à Ninive, un dialogue avec l'Irak*. Un livre d'autant plus précieux qu'il présente une réalité - hélas ! - disparue depuis l'invasion américaine de 2003. Après avoir passé quarante ans au Moyen-Orient (1967-2007), l'auteur suit désormais depuis Marseille la diaspora des chrétiens d'Irak en France, en Turquie et jusqu'en Suède. Une expérience émouvante, qu'il a restituée en 2013 dans un second ouvrage : *Vers d'autres « Ninives »* (voir la recension dans *choisir*, juin 2013, ou sur www.cedofor.ch).

Dans ce dernier livre, le dominicain nous livre ses connaissances approfondies de l'Orient chrétien par une série de dix-neuf textes, articles et conférences, dont près des deux tiers ont été publiés après 2001. Ils traitent de l'histoire et de la situation des chrétiens d'Irak, ainsi que de la présence dominicaine dans ce pays qui remonte au Moyen-Âge, avant de reprendre au XVIII^e siècle à Mossoul avec l'arrivée de missions dominicaines italienne, puis française. Beaux textes également sur le visage araméen de l'Église et sur l'arabe comme langue du christianisme et véhicule du dialogue avec l'islam, notamment avec une belle analyse consacrée à « Jésus, fils de Marie, selon la foi musulmane ». L'auteur s'est aussi intéressé à ces autres pôles de l'Orient chrétien que sont Istanbul, Alexandrie et Jérusalem, avec de belles pages sur *Marie au Temple de Jérusalem, Maryam au Mihrâb*.

Si elle n'évite pas toujours les répétitions, cette sélection d'articles suscite d'autant plus l'intérêt qu'elle est irriguée par le vécu et la passion de l'auteur, toujours empreintes d'une immense générosité. Jamais il ne perd espoir, malgré la sombre actualité. Aussi peut-il écrire, en conclusion de son dernier texte sur la destruction à Mossoul de la mosquée de Jonas, Nabi Younès : « Espérons qu'un jour, espérons-le proche, des chrétiens, des juifs et des musulmans pourront revenir ensemble à Ninive, pour y

édifier un monastère en l'honneur du prophète Jonas/loana/Yûnis, afin que de Ninive retentisse à nouveau le message de la miséricorde de Dieu pour tous les hommes. »

Jean-Bernard Houriet

Tillich Paul
Le christianisme et la rencontre des religions
 Genève, Labor et Fides 2015, 496 p.

Volumineux recueil de textes des années étasuniennes de Paul Tillich, cet ouvrage compile sa réflexion sur la rencontre entre les religions et les grandes idéologies de son temps, nationalisme, socialisme et libéralisme. Comme Eliade ou Harnack, Tillich fait partie des premiers laborateurs théologiques du champ interreligieux d'après la Deuxième Guerre mondiale. Il a détecté les liens communs entre les religions qui engendrent une des façons de penser l'interreligieux théologiquement : le comparatisme.

Tillich demeure un pilier dans l'interreligieux, comme ce pavé le prouve. Son intérêt tout personnel pour les religions extrême-asiatiques témoigne que ce chemin passe inmanquablement par l'entre-connaissance (et donc l'humilité), le dialogue (et donc l'écoute) et la relecture de l'Histoire (et donc le savoir). Un très bel ouvrage de traduction d'une masse d'écrits pointus.

Thierry Schelling

■ Portrait

Martial Python
En pèlerinage avec bienheureuse Marguerite Bays
 Paris, Parole et Silence 2015, 144 p.

À l'occasion du 200^e anniversaire de la naissance de Marguerite Bays, l'abbé Marcel Python nous partage sa fervente admiration pour celle qui demeura toute sa vie assoiffée de la justice du Royaume. Son souvenir est aujourd'hui encore très vif. Et en 1995, le pape Jean Paul II l'a béatifiée. Vierge consacrée à Jésus-Christ, membre de l'Ordre franciscain, elle a vécu l'ordinaire de sa vie de manière extraordinaire. Déjà

les siens furent stupéfaits de la voir miraculeusement guérie d'un cancer des intestins en phase terminale, le 8 décembre 1854, jour de la proclamation à Rome du dogme de l'Immaculée Conception.

En contemplant les scènes de la passion du Christ, Marguerite Bays fut amenée à vivre le mystère de la traversée pascale de Notre Seigneur et à porter les stigmates pendant dix-neuf ans. Elle fut alors dotée de lumières exceptionnelles et d'un don de discernement qui lui permit, dans ses accompagnements spirituels, d'encourager et d'orienter de nombreuses personnes.

L'auteur nous conduit à travers ses divers lieux de vie, tels que sa maison, la chapelle de Notre-Dame du Bois, son église et l'abbaye cistercienne de la Fille-Dieu près de Romont. Le livre est agréablement illustré par de grandes photos, souvenirs des paysages de la région glânoise qui respire encore la présence et la prière de l'humble couturière. Y figurent aussi des portraits d'elle et de ses proches.

Monique Desthieux

■ Economie

Jean-Marie Brandt

La crise ? Quelle crise ?

Préface de Paul Dembinski,
Genève, Slatkine 2015, 266 p.

Son expérience de banquier, puis de haut fonctionnaire dans un service fiscal, permet à Jean-Marie Brandt une approche très pugnace de la crise. Le lecteur trouvera sans doute un peu « besogneux » les efforts de l'auteur pour classer les événements récents (de juillet 2007 jusqu'au 25 janvier 2015) dans des catégories morales (confiance, vérité, souveraineté, solidarité). Par ailleurs, certaines analyses paraîtront difficiles pour les non-initiés. Cependant, l'essentiel se découvre avec bonheur : la crise est le moment où les experts ne savent plus quoi dire (chacun y va de ses affirmations péremptoires mais contradictoires) et elle reflète le « colonialisme financier » qui, allié à la banalisation des valeurs, laisse le champ libre au cynisme tant individuel qu'étatique.

Est épinglé, à juste titre, le culot des Etats-Unis d'Amérique, contraignant leurs partenaires à honorer des réglementations finan-

cières et fiscales dont eux-mêmes se dispensent. La pratique d'un sain discernement est certainement l'apanage de l'auteur, qui a compris que les libertés, notamment la liberté d'expression, sont limitées par le respect que l'on doit à chacun. La palinodie de l'épisode *Charlie Hebdo* est justement épinglée. Ce qui touche indirectement la sphère financière qui doit beaucoup à l'art de la communication. L'éthique proprement financière n'apparaît malheureusement qu'en filigrane. (La rémunération du risque doit aller à celui qui prend le risque. Cela n'a pas été le cas, d'abord aux Etats-Unis, ce qui a contribué à l'expansion de la crise actuelle.)

Enfin - et c'est mon principal regret - n'est guère analysé le lien entre la culture égocentrique, justement dénoncée, et l'élargissement de l'espace économique générateur de risque et véritable ressort de la puissance financière.

Etienne Perrot

Maxime Morand

Petit guide de leadership provoc'acteur selon Jésus-Christ

Lausanne, Favre 2014, 200 p.

Le titre résume parfaitement l'ouvrage. Maxime Moran partage sa riche expérience en la matière de religieux, prêtre, formateur, directeur de ressources humaines et à présent consultant.

Le livre est composé de deux parties bien distinctes. La première, *Le pouvoir à apprivoiser*, rappelle quelques règles élémentaires, donc fondamentales, que toute personne en situation de responsabilité (*leader* pour reprendre le terme français de l'auteur) doit mettre en pratique. Dans les six chapitres qui la composent, l'auteur fait le lien entre une théorie moderne du management, « le triangle du management », et la règle de saint Benoît (480-547). La démonstration est magistrale et séduisante avec l'analyse de la règle 40, et particulièrement de la question : « Combien un moine peut-il boire de vin par jour ? » Il propose de généraliser ce modèle consistant à tenir ensemble ce qui ressort du discernement, de la norme et de la situation.

La deuxième partie est encore plus originale. Chacun de ses neuf chapitres décline, à partir d'un texte de l'Evangile et du com-

portement du Christ, les conséquences pratiques de l'exercice du leadership. Via le récit de la femme adultère (Jn 8,1-11), Maxime Morand montre comment le leader est confronté comme Jésus aux cercles de mort ou aux cercles de vie. Relevons aussi le chapitre 10 - *Le leader et la récompense, le leader et le temps* - dans lequel il s'appuie sur la parabole des ouvriers de la onzième heure (Mt 20,1-16) qui nous permet d'aller au-delà de certaines homélies dominicales parfois convenues.

Quant au style, il est alerte. A tout moment pointent bonnes formules - « Ce n'est pas le chemin qui est difficile, mais le difficile qui est le chemin » (Kierkegaard) - et humour - « la béate-attitude », « le regard mystique, mi-raisin ». Bien utilement, à la fin de chaque chapitre, des questions et des réponses sous forme d'aphorismes sont livrées.

On peut recommander vivement ce livre à tous, managers, parents, etc., et particulièrement au clergé qui pourrait y trouver un guide de comportement et, pourquoi pas, en faire le thème de sessions pastorales.

Dominique Mougeotte

Paul H. Dembinski

Ethique et responsabilité en finance

Quo vadis ?

Paris, Revue-Banque éditions 2015, 124 p.

Cette belle synthèse ne traite pas d'abord de l'éthique de la finance, mais de l'éthique en finance. Elle repose sur l'intuition déjà mise au jour naguère par François Perroux, selon laquelle le système capitaliste consomme des valeurs éthiques qu'il est incapable de produire. L'éthique est donc une nécessité, présentée ici comme ce qu'elle doit être : l'agencement des conditions juridiques, culturelles, professionnelles et personnelles qui favorisent au mieux l'affrontement de chacun aux dilemmes nés de la manipulation de l'argent.

Pas d'amalgame, donc : chaque intervenant - épargnant, investisseurs publics et privés, intermédiaires professionnels - a des responsabilités qui lui sont propres. Et les problèmes qui se posent à eux sont traités sur trois niveaux pertinents : macro-social, méso-professionnel ou associatif, et enfin personnel.

Très rare en ce domaine, la triple compétence de l'auteur - à la fois cofondateur et directeur de l'Observatoire de la finance à Genève, président du Conseil d'administration des Rentes genevoises (organisme de gestion de pensions sous régulation publique), et professeur d'université - lui permet de mettre au jour les intersections des logiques multiples (politiques, professionnelles, financières et humaines) qui se croisent dans le complexe de la finance.

Loin d'un moralisme fumeux, Paul Dembinski souligne la nécessité d'une connaissance précise des limites des outils conceptuels et informatiques qui permettent, dans ce qu'il appelle « les trente euphoriques » (des années 70 jusqu'à la crise commencée en 2007), d'occulter le questionnement éthique submergé par l'efficacité des calculs et des processus. En responsable de fonds de pension, il rappelle que la société ne peut pas demander à la finance des réalisations impossibles, comme une rentabilité immédiate déconnectée des investissements productifs, une gestion fine des flux monétaires malmenés par des politiques budgétaires irresponsables ou l'utopique suppression des risques.

Cette synthèse très abordable - même si le lecteur peut regretter quelques facilités d'écriture, sans parler des coquilles parfois pleines d'humour, telle en première page « cette histoire de la crise trop fastueuse (sic) à rappeler » - conduit à cette évidence pleine de promesses : la nécessaire simplification et réduction du volume des activités financières.

Etienne Perrot

Sous les clichés, la Bretagne

Rarement, j'ai foulé une terre aussi chargée de légendes. Littéralement, les images se ramassent à la pelle. Elles vous collent aux semelles et empoisonnent le ciel. Bienvenue en Bretagne.

J'ai commencé par Carnac. Que n'a-t-on pas dit sur les alignements de mégalithes de Carnac ? Ils datent de six mille ans. Ils ont toujours fasciné les hommes. Une légende prétend même qu'il s'agit de l'armée de César pétrifiée. L'Église chrétienne a rapidement interdit les cultes païens autour de ces pierres, mais comme la plupart des locaux leur prêtaient des pouvoirs magiques, on n'a pas trop osé les détruire. Si bien qu'en 2015, trois mille mégalithes sont toujours là, dressés sur des centaines de mètres. L'archéologue qui mène le petit groupe de curieux dont je fais partie nous apprend tout de même que l'État français n'a plus financé de fouilles depuis plus de 60 ans ! Une sorte d'abandon scientifique...

Puis, je suis allé à Concarneau. En 1900, plus de cinq cents bateaux de pêche mouillaient dans la rade. Aujourd'hui, peut-être cinq. La ville close a été transformée en bobocity. Le touriste peut y déguster une glace, manger une crêpe ou acheter des pulls rayés bleu et blanc. La rue centrale a

été rénovée par Walt Disney. Je me rends alors à Pont-Aven. Abritait une dizaine de moulins, le village fut « découvert » par les peintres américains au milieu du XIX^e siècle. Il attirera ensuite les artistes de toute l'Europe, dont Gauguin. « L'école de Pont-Aven » était née. Aujourd'hui, la carte postale est bichonnée avec un soin méticuleux par la municipalité et les commerçants. Le musée des Beaux-Arts est en travaux depuis deux ans ; il ouvrira ses portes début 2016. Une fabrique à images, budgétisée à huit millions d'euros...

« En mer, c'est la terre qui est la plus dangereuse », dit un proverbe breton. Du coup, la côte est hérissée de phares. Des mignons de dix mètres et des mastodontes de quatre-vingts. Le phare breton : là, on touche à la quintessence du stéréotype. A propos, vous vous souvenez de ce cliché pris en 1989 par le photographe Jean Guichard, depuis un hélicoptère ? On voit un gardien devant la porte du phare de la Jument. Derrière lui, une vague monstrueuse est en train de s'abattre. Le gardien ne semble pas conscient du danger. Fascination mondiale. Plus d'un million d'exemplaires vendus sous forme de posters ! Et bien, un journaliste a retrouvé le gardien. Il s'appelle Theodore Malgorn. Et ce jour-là, s'il est sorti de son phare malgré la tempête qui menaçait, c'était ... à

cause du bruit de l'hélicoptère. Il s'inquiétait ! En somme, le photographe dans son hélico a provoqué le cliché. Il a créé l'image de par sa simple présence.

A Saint-Nazaire, la vue est bouchée par les six immenses panneaux reproduisant les cases des Sept boules de cristal. En effet, Saint-Nazaire est une des rares villes françaises nommées et dessinées par Hergé. Comme le port était bouché, je me suis rabattu vers la vieille ville. Sauf qu'il n'y a plus de vieille ville... Saint-Nazaire a été rasée à 85 % durant les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Les Anglais et les Américains voulaient absolument détruire les bases navales du Reich.

A Quiberon, j'ai pris le ferry jusqu'à Belle-Ile-en-Mer. Laurent Voulzy l'a chantée en 1985, ajoutant une couche d'imagerie sensuelle sur une île qui n'en avait pas besoin. Car ici Sarah Bernhardt a laissé une empreinte indélébile. En 1894, sur un coup de tête, la comédienne achète un fort militaire au nord de l'île. Elle y passera tous ses étés pendant trente ans, débarquant avec ses malles, ses valises, ses chevaux et ses amants. La Divine construira deux villas près du fort, des terrains de tennis, un jardin. Son domaine atteignait 46 hectares ! Car on n'imagine pas ce qu'était Sarah Bernhardt en

1900. Première vedette à avoir intégré la publicité dans ses activités artistiques (engageant par exemple l'artiste Mucha pour ses affiches), elle enchaînait les tournées sur les cinq continents. Elle joua devant les présidents et les empereurs. Cocteau inventa pour elle la célèbre formule : « monstre sacré ».

C'est au Palais, la ville principale de Belle-Ile, que j'ai trouvé la plus belle librairie du monde : Liber & Co. Grande salle en bois et pierre, tapissée de livres avec un coin cuisine. Trois tables invitent le lecteur à boire un verre de vin ou déguster un thé, tout en bouquinant. Au premier, un immense espace avec piano, chaises, sofa et des bouquins partout. Bénédicte et Jean-Pierre Liber ont lancé un cycle de lecture : chaque dimanche soir, on lit Proust. Un cercle de lecture s'est créé. Ils ont déjà bouclé La recherche une fois et recommencent. Comme on les a accusés d'être un peu trop proustiens, ils ont démarré un second cycle : tout Modiano ! Régulièrement, des écrivains, des philosophes et des musiciens sont invités. Chez Liber & Co, on se sent en voyage. Depuis ses fenêtres à volets bleus, la Bretagne est comme neuve.

Eugène





« **Moi,**
je donne
un legs
en faveur
de mon
Eglise »

L'Eglise est votre famille. Son avenir dépend de vous. En recevant un legs, elle poursuivra sa mission d'Espérance.



ECR EGLISE CATHOLIQUE
ROMAINE - GENEVE

EN MARCHÉ À VOS CÔTÉS !

DEMANDE D'INFORMATION

Nous vous invitons à compléter et à renvoyer ce bulletin sous enveloppe affranchie à l'adresse indiquée ici : ECR - Rue des Granges 13 - 1204 Genève

M^{me} M. Nom

Prénom

Adresse

E-mail

NPA Ville

Pays

Je souhaite recevoir la brochure Legs de l'ECR.

Je souhaite être contacté(e) par téléphone.

Mes coordonnées téléphoniques :

N'hésitez pas à contacter M. Geoffroy de Clavière, chargé de relations donateurs :

• Par téléphone : 022 319 43 46

• Par e-mail : geoffroy.declaviere@cath-ge.ch